

TREVOUX

Abraham. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Aillon. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Ainais aîné. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II.

Aines Jean dit Daritel. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon de Lyon en mars 1793.

Archer. Tireur d'or demeurant à Trévoux. Bonapartiste. Accusé d'avoir tenu un discours tendant à la révolte, il est mis en état d'arrestation, le 10 janvier 1816. Il est libéré le 5 avril 1816.

Archer fils. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Quartier-maître au 7^e bataillon des Côtes-Maritimes de l'Ouest. Envoie une lettre, le 10 frimaire an II, à la société de Trévoux faisant le rapport d'un combat livré aux anglais. Admis à la société des sans-culottes de Trévoux le 20 frimaire an II. Etant absent son diplôme de sociétaire lui est envoyé. De retour de Toulon il est reçu à la société le 5 pluviôse an II par le président qui lui fait l'accolade. Fait un discours plein de civisme le 14 pluviôse an II. Adjudant de la Garde Nationale de Trévoux en 1815 (?). Le maire de Meximieux le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration (?).

Archer Jean-François père. Sait écrire. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Porteur de contrainte du district de Trévoux en 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Désigné par la société de Trévoux, le 7 nivôse an II, pour faire la quête le jour du décadi. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Président de la société le 2 ventôse an II. Nommé membre du tribunal de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Il dépose en don patriotique, le 4 brumaire an II, de deux galons de sergent, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Secrétaire du comité de surveillance du district de Trévoux le 22 pluviôse an III au 1^{er} ventôse an III. Commissaire du district de Trévoux, le 28 vendémiaire an III pour faire perquisition des grains dans plusieurs communes. Secrétaire de l'administration municipale du canton de Trévoux. Instituteur à Trévoux sous le Directoire.

Secrétaire en troisième de l'administration municipale du canton de Trévoux en l'an VII : “ *Laborieux, assidu, ami de l'ordre & moral* ”¹. Notaire (?). Franc-maçon, membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1818 (?).

Aubry Joseph, né en 1764 à Trévoux. Demeurant à Lyon. Fédéraliste. Il sert comme gendarme durant le siège de Lyon. Condamné par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 18 janvier 1794.

Audras Jean. Chanoine. Nommé membre suppléant du représentant le clergé au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789. Il prononce un discours, le 4 février 1790, à l'issue de l'élection de la municipalité.

Avillon Pierre. Sait écrire. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux, le 19 pluviôse an II, pour faire la quête pour les pauvres le décadi. Vice président de la société le 2 ventôse an II. Secrétaire de la société de Trévoux en germinal an II.

Bacher Joseph. Sait écrire. (Voir *Thoissey*). Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 27 brumaire an II. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 28 brumaire an II, pour se rendre à la société de Thoissey, apporter la caution de celle de Trévoux pour son affiliation à la société des Jacobins de Paris. Elu vice-président de la société des sans-culottes de Trévoux le 28 brumaire an II. Désigné, par la société populaire de Trévoux, le 4 frimaire, pour planter l'arbre de la liberté de Trévoux. Nommé adjoint, le 13 frimaire an II, par la société de Trévoux, pour aider Tollet à rédiger son recueil d'actes civiques. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Nommé assesseur du juge de paix par la société des sans-culottes de Trévoux, le 25 frimaire an II. Nommé membre du comité de correspondance de la société de Trévoux le 7 nivôse an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Elu vice-président de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Il reçoit un certificat de civisme le 6 pluviôse an II. Nommé, le 18 pluviôse an II, archiviste de la société populaire de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 7 brumaire an II, d'une épauvette, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Agent municipal de l'administration municipale du canton de Trévoux sous le Directoire : “ *Assidu, ferme, instruit, ami de l'ordre actuel et plein de moralité* ”². Il délivre un certificat à Théodore Jean Joseph Francey, le 9

¹ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

² Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

messidor an VII, le déclarant non sujet au droit de patente.

Bacheville Louis (?) père. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789 (?). Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux, le 19 pluviôse an II, pour faire la quête pour les pauvres le décadi. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte (?).

Bacheville cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793 au 2 nivôse an II. Démissionnaire de la société pour avoir fait nommer Bellet lieutenant de la compagnie du centre. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux, le 19 pluviôse an II, pour faire la quête pour les pauvres le décadi. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Bacheville Antoine, né à Trévoux. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Exclut de la société des sans-culottes de Trévoux, le 2 nivôse an II, pour 8 jours pour avoir fait nommer Bellet lieutenant de la compagnie du centre. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux, le 19 pluviôse an II, pour faire la quête pour les pauvres le décadi. Nommé membre du bureau de conciliation de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Il atteste du domicile d'Innocent Philippe Bottu devant la municipalité de Trévoux le 15 fructidor an II.

Balouviere Frédéric, marié. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est autorisé, le 4 octobre 1793, par la société des Sans-culottes de Trévoux de prendre des renseignements sur les citoyens Aléon et Gravier de Montagnieu pour les dénoncer. Elu commissaires de la Société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793. Il est délégué par la société des Sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793 pour se rendre auprès du directeur pour activer la vente des biens des émigrés et aux meubles de ceux qui se trouvent à Lyon. Il est envoyé à Lyon auprès des représentants du peuple en mission, par la société des Sans-culottes de Trévoux le 16 octobre 1793, pour faire connaître à ces derniers les remplacements effectués par la société dans le comité de surveillance lors de la séance du 12 octobre 1793. Il dépose en don patriotique, le 7 brumaire an II, d'une épaulette, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé

commissaire de la société des Sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II pour recevoir les listes de suspects des sociétaires. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 23 brumaire an II, pour être nommé à la municipalité de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 27 brumaire an II, pour dénoncer à la municipalité de Trévoux les accaparements qui se font au marché. Commissaire de la société, le 4 frimaire an 2 pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes. Fait don d'une épaulette de chef de légion pour les défenseurs de la patrie, le 4 frimaire an II. Nommé adjoint, le 13 frimaire an II, par la société de Trévoux, pour aider Tollet à rédiger son recueil d'actes civiques. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 frimaire an II, pour vérifier, sur la demande des commissaires civils des jacobins de Paris députés par les représentants du peuple en mission, les opérations du district. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux le 23 frimaire an II. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 2^e patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Désigné par le président de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour faire un discours patriotique à la prochaine décade. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé agent salpêtrier de la commune de Trévoux, le 28 nivôse an II, par la municipalité. Elu secrétaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Commissaire de la société de Trévoux auprès d'Albitte le 30 nivôse an II, il est reconnu par le représentant comme un bon sans-culotte. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Soupçonné le 27 floréal an III de vouloir quitter Trévoux sans passeport. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, il est arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Barbier. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu procureur de la commune de Trévoux en novembre 1790.

Barral. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Bekker Elizabeth. Né en Hollande. Veuve de Dominus Wolff. Patriote batave et femme de lettres, elle s'exile au hameau de Corcelles de 1788 à 1797. Elle est hébergée, avec sa dame de compagnie, Caroline Victoire Ravanel, chez le tireur d'or Antoine Veret, jusqu'en 1791. Puis elle loge chez Camille Regnault. Elle est l'auteur d'une traduction de La cause des esclaves Nègres, en 1791, publiée à Lyon en 1789. Elle fait son testament devant le notaire

Pierre Granger, le 8 août 1790. Elle entretient de bons rapports avec Michallet, auteur du *Mystère des droits féodaux dévoilés* en 1791, sa femme institutrice et le capitaine de gendarmerie Brunet. Grâce au soutien de Merlino, elle obtient une pension de 1 200 livres de la Convention Nationale, le 11 janvier 1794. Elle est dénoncée à la société populaire de Trévoux, le 9 février 1794, par Tollet, pour avoir 5 pains de sucre chez elle.

Belet Léonard. Demeurant à St Trivier. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Offre un manteau de drap bleu, le 8 frimaire an II, pour les défenseurs de la patrie. Agent municipal de Ste Euphémie en l'an VII : *“ Assidu, brave, ami de l'ordre, moral ”*³.

Bellet de Tavernot Daniel, baptisé à Trévoux le 9 août 1770. Fils de François-Elisabeth, seigneur de Croix, Tavernost, Cesseins, baron de Saint-Trivier, avocat général au parlement de Dombes et de Marie-Judith-Henriette Duplessis de la Brosse. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Il dépose en don patriotique, le 9 brumaire an II, un brevet de pension viagère de 1 333 livres, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Il obtient un passeport pour se rendre en Angleterre et en Espagne, le 3 floréal an XI. Membre du collège électoral du département de l'Ain en 1812. Maire de Saint-Bernard de 1816 à 1832. Nommé électeur du département de l'Ain le 11 octobre 1820 (?).

Benistant. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Bergeron. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Bernard. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Berthet. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Besson. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Bibaut. Tisserand. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 30 brumaire an II, d'une pièce de 12 sols, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux, le 19 pluviôse an II, pour faire la quête pour les pauvres le décadi. Nommé membre du tribunal de paix Trévoux,

le 5 ventôse an II par Albitte. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20.

Bibaut fils. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans un bataillon du Var en mars 1793.

Bigaudy. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Billon. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Blanc. Demeurant à Trévoux. Fils du vigneron. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Blanc Claude, né à Lyon le 10 décembre 1758. Sait écrire. Avocat demeurant à Guéreins. Nommé commissaire à la rédaction du cahier de doléances de Guéreins en 1789. Il touche 60 livres pour 10 journées de travail à la rédaction du cahier de doléances le 14 juillet 1789. Il consent à ne pas exiger ce cachet le 14 juillet 1789. Elu administrateur du département de l'Ain le 18 mai 1790. Membre de l'administration du département de l'Ain en 1790. Elu juge au tribunal de Trévoux en janvier 1791. Il démissionne le 1^{er} juillet 1793, date à laquelle il est élu juge du tribunal d'appel de Bourg. Nommé procureur général syndic nommé par Bassal et Bernard le 25 septembre 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Il est juge au tribunal d'appel de Bourg en l'an II. Rayé de la société le 8 pluviôse an II sur une motion de Bouclet aîné. Nommé commissaire provisoire du directoire exécutif auprès de l'administration municipale du canton de Montmerle par arrêté du 6 brumaire an 4. Nommé conseiller de préfecture le 11 germinal an VIII, il refuse ce poste. Membre du corps législatif, nommé par le sénat du 28 mars 1802 à 1806. Sirand demande son appui, le 12 floréal an XIII pour obtenir la place de conseiller de préfecture. Blanc le lui accorde le 28 floréal an XIII en s'engageant à écrire au conseiller d'état Bigot de Préamenes en lui priant de le recommander au ministre de l'Intérieur. Il décède à Guéreins le 1^{er} septembre 1807.

Boba Gabriel. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 1^{er} nivôse an II.

Bodon. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793.

Bonnerue Antoine. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Bonzon. Procureur de la municipalité de Trévoux. Propose à la municipalité de Trévoux, le 24 avril 1793, de former un Comité de Salut Public réunissant la société populaire et la municipalité. Il démissionne de sa place de procureur de la commune de Trévoux, le 28 avril 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le

³ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

3 octobre 1793. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Boucharlat Pierre. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 30 frimaire an II. Nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 14 nivôse an II, pour aller fouiller les souterrains des châteaux de Jouï, Boulignieux et Banein.

Bouclet Symphorien père, né en 1735. Cicatrice à la partie gauche du nez et sous le bout du menton. Tisserand et marchand voilier demeurant à Trévoux. Veuf de Claire Calarichou en 1789. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il se remarie à Trévoux le 11 août 1789 avec Anne Rivoire, veuve de Mathieu Roman menuisier. Notable de la municipalité de Trévoux. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Commissaire du district, le 17 novembre 1793, pour se rendre à Lyon, auprès des représentants du peuple et de la Commission Temporaire, faire un rapport sur l'état des subsistances dans le district. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Désigné par la société de Trévoux, le 7 nivôse an II, pour faire la quête le jour du décadi. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Nommé par la société de Trévoux, le 14 pluviôse an II, pour rédiger les traits de civisme de Tollet. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Bouclet Sébastien fils aîné. Fils de Symphorien et de Claire Calavichon, marchand. Maître perruquier en 1786 à Trévoux. Il se marie le 14 novembre 1786 à Trévoux avec Benoîte Baillon, fille de Jean et de Claudine Chasard, drapier à Grenoble. Perruquier de Jossinet, prévôt de maréchaussée, en 1789. Présent lors de la rédaction des cahiers de doléance de Trévoux, il s'oppose vivement aux nobles Jossinet, Panette, Audras et Meissimi, qui tentent de l'acheter, sans résultat. Elu officier municipal de Trévoux. Il est félicité, le 18 février 1793 par Mabiez de Rouville cadet. Il prend position contre les fédéralistes de Trévoux durant l'été 1793 ce qui lui vaut d'être dénoncé par la municipalité de Villefranche le 10 juillet 1793, qui le fait arrêté et emprisonné à Lyon : " *toujours. . .anarchistes et. . .intrigants. . .très*

mauvais sujet " ⁴. Libéré et à nouveau menacé de mort, il devient un ardent partisan du Gouvernement Révolutionnaire en l'an II. Il fait arrêter de sa propre autorité la quartier maître du bataillon de Trévoux, le citoyen Cornaton. Les cadres du bataillon se plaignent au district pour obtenir la libération de leur collègue et dénoncent l'attitude de Bouclet en se référant à un arrêté des représentants du peuple à Lyon, que le district réfute. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux le 4 octobre 1793 pour se rendre auprès des représentants du peuple à Lyon pour faire épurer le comité de surveillance de Trévoux. Il fait accepter le 15 octobre 1793, par la société des Sans-culottes de Trévoux que les nouvelles seront lues en entier lors des séances de la société afin que les tribunes soit au courant des nouvelles, entraînant une altercation entre lui et Tollet. Membre de la société populaire de Trévoux de brumaire à floréal an II. Le 15 brumaire an II, voyant que la loi sur les suspects ne s'applique pas, il propose à la société des Sans-culottes de Trévoux que chaque sociétaire établisse une liste de suspects à présenter au comité de la société. Auteur d'un discours sur les Traits de civisme du citoyen Bouclet aîné, lu à la société populaire de Trévoux le 18 brumaire an II. Le 23 brumaire an II, il propose à la société des sans-culottes de Trévoux, que le comité de surveillance s'occupe de juger le citoyen Fonville, arrêté comme suspect, afin qu'il ne reste pas en détention s'il est innocent. Désigné pour être membre du district de Trévoux, le 23 brumaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux, il refuse la place pour être déjà à la municipalité et " *qu'il ne désirait pas de place lucrative* " ⁵. Sur une réitération de la société, Bouclet accepte et démissionne de la municipalité. Il rencontre Javogues et annonce à la société de Trévoux, le 1er frimaire, que ce dernier viendra à la société. Propose à la société populaire de Trévoux, le 4 frimaire, de planter un arbre de la liberté. Le 13 frimaire an II, il dénonce à la société l'incivisme du citoyen Buanton, Dunand, fils de la citoyenne Bernard comme suspect et Gouvion dont il demande l'exclusion. Après audition de Dunand, le 18 frimaire, Bouclet est invité à embrasser Dunand. Membre du comité de surveillance de Trévoux le 23 frimaire an II. Dénonce Greppo et sa famille, Caillat fils et Perrin père à la société de Trévoux le 7 nivôse an II. Commissaire de la société de Trévoux auprès d'Albitte le 30 nivôse an II, il est reconnu par le représentant comme un bon sans-culotte. Fait une motion à la société des sans-culottes de Châtillon, le 5 pluviôse an II, avec Delorme de Châtillon, pour écrire une lettre de félicitations pour la libération de Convers, Blanc-Désisles et Rollet-Marat. Fait l'éloge d'Albitte le 6 pluviôse. Il dépose en don patriotique, au nom d'une citoyenne anonyme, le 17 pluviôse an II, de deux

⁴ Dénonciation de la municipalité de Villefranche, 10 juillet 1793. A.D.Ain 2L.

⁵ Bibliotheca Dombésis.

assignats de 5 livres et d'une pièce de 24 livres en or, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Commissaire de la société populaire de Trévoux pour demander l'installation de réverbères dans les rues. Nommé membre du tribunal de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux. Il est à Bourg, le 4 messidor an II, et assiste à la séance de la société populaire. Il y déplore que les rejets sont trop doux et temporaires. Il demande que les citoyens appelés à être admis ne montent pas à la tribune de la société de Bourg, mais que se soit au comité d'épuration de valider leur admission.

Bouclet fils cadet. Tisserand. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Propose, le 7 nivôse an II, que la société de Trévoux nomme des membres pour faire la quête avec des commissaires le jour du décadi. Nommé commissaire de la société populaire de Trévoux, le 19 pluviôse an II, pour faire la quête pour les pauvres le décadi. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour faire les patrouille de nuit. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Bouquier Bernard. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Bouquier Louis Antoine. Sait écrire. Demeurant à Riottier. Electeur du canton de Trévoux pour la nomination à la Convention Nationale. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Président du comité de surveillance du district de Trévoux en Vendémiaire an III.

Bouvard Annet, né en 1769 à Trévoux. Forgeur demeurant à Trévoux. Il est mis en état d'arrestation par le Procureur du Roi à Lyon pour avoir pris part aux émeutes bonapartistes de 1817 à Lyon. Il est enfermé à la prison de Roanne le 13 juin 1817.

Bouvent. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Bouveret. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 8 brumaire an II, de deux épauettes de commandant et d'un ganse de chapeau, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III. Arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Bouvier. Orfèvre demeurant à Trévoux, signataire du cahier d'une doléance des orfèvres de Trévoux, le 11 mars 1789.

Brebant cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Commandant de la Garde Nationale de Trévoux en 1815 (?). Le maire de Meximieux le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration (?).

Brebant Benoît aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commandant du bataillon de Garde Nationale du canton de Trévoux sous le Directoire. Agent municipal de Rancey en l'an VII : "*Assidu, ferme, ami de la République, moral*"⁶.

Brebant François. Consul de Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Surnuméraire à l'enregistrement à Trévoux sous le Directoire : "*très ami de l'ordre, très instruit, moral & brave*"⁷.

Bresson. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Broid. Procureur. Nommé membre représentant le Tiers-Etat au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789.

Brun aîné. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Brun cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Brunel. Capitaine de cavalerie. Chevalier de St Louis. Elu maire de Trévoux le 4 février 1790. Il refuse sa place.

Brupore. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Buanton S. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Buanton Jean, né à Trévoux. Sergent de marine. Fédéraliste. Condamné à mort par la Commission Militaire de Toulon en l'an II.

Buchet. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux. Fait un discours à la société des sans-culottes de Trévoux, le 23 brumaire an II, en faveur de la sollicitation de l'avis des sociétés populaires pour la nomination d'administrateurs.

Caille Gabriel (?). Ferblantier. Chargé par le district, le 27 germinal an II, d'installer 26 réverbères dans la salle de la société de Trévoux. membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Surnuméraire à

⁶ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

⁷ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

l'enregistrement à Trévoux sous le Directoire : *"instruit, ami de l'ordre, moral & brave"* (?)⁸.

Caillin Simon, né à Dôle, Jura. Chapelier à Lyon puis à Trévoux. Il sert dans le bataillon de gardes nationaux requis par Dubois-Crancé contre Lyon en 1793. Il sert comme sergent major à la 8^e compagnie du 4^e bataillon de l'Ain. Il est chargé par le conseil d'administration du bataillon, le 12 nivôse an II, de se rendre à Trévoux pour presser l'envoi des habits des volontaires. Il reçoit un diplôme de la société des sans-culottes de Trévoux. Il quitte Trévoux le 26 nivôse an II. Il passe par Lyon le 26, Bourgoin le 27 et Vorèpe le 29. Il se rend à Chambéry le 19 pluviôse, d'où il part le 28 pluviôse an II, pour récupérer des voitures d'équipage pour aller de Grenoble à la Roche. Après avoir rempli sa mission, il reçoit un reçu du 23^e Régiment d'Infanterie de Ligne le 28 pluviôse an II. En convalescence à Dôle, il est mis en réquisition comme charretier dans les transports militaires. Adjudant des transports et convois militaires de la 6^e division en l'an III. Il demande au représentant du peuple dans le Doubs à être payé de ce déplacement pour le bataillon de Trévoux le 3 brumaire an III.

Capitan dit l'Américain. Frère du marchand. Pêcheur. Il sert comme grenadier au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II. Nommé commissaire de la société des Sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II pour recevoir les listes de suspects des sociétaires. Déclare offrir, le 4 frimaire an II, la poudre pour les deux coups de canon de la décade. Offre une épaulette et une contre épaulette en or fin, le 11 frimaire an II.

Capitan. Frère de l'Américain. Marchand demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux. Exclut du comité de surveillance par un vote de la société populaire de Trévoux le 12 octobre 1793 du fait de son manque de caractère. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II. Nommé commissaire de la société des Sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II pour recevoir les listes de suspects des sociétaires. Commissaire de la société, le 4 frimaire an II pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes. Déclare offrir, le 4 frimaire, la poudre pour tirer la décade durant 3 mois. N'ayant pas modifier les erreurs pour les nouveaux diplômes de la société populaire, il est condamné à payer 6 livres pour les pauvres, en réparation de sa négligence, le 18 frimaire an II.

Capitan Joseph fils. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Il dépose en don patriotique, le 7 brumaire an II, de 20 boutons d'habit en cuivre, sur le bureau de la société

populaire de Trévoux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 25 frimaire an II.

Capitant. Tailleur demeurant à Trévoux. Fils du Boiteux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Carre Jean Baptiste. Sait signer. Cordonnier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour faire les patrouille de nuit. Il atteste du domicile de Marie Auguyot devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II. Il se porte garant de la résidence de Christine Petit devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II.

Chafange. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Chagnard. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Chaillon. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Chaintron Louis. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Fait don à la Patrie, le 25 frimaire an II, d'une paire de boucles d'argent et de 2 médailles à 6 livres pièces. Dénoncé à la Commission Temporaire de Commune-Affranchie comme complice des rebelles lyonnais. La Commission demande au comité de surveillance de Trévoux son arrestation et son incarcération à Lyon le 14 nivôse an II.

Chalandon fils aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon de Lyon en mars 1793.

Chalandon. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Chalandon Barthélemy. Sait écrire. Franc-maçon. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Greffier en octobre 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est envoyé à Lyon auprès des représentants du peuple en mission, par la société des Sans-culottes de Trévoux le 16 octobre 1793, pour faire connaître à ces derniers les remplacements effectués par la société dans le comité de surveillance lors de la séance du 12 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 4 brumaire an II, de deux galons de caporal fourrier, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé suppléant du comité de surveillance de Trévoux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Elu suppléant des secrétaires de la société le 30 frimaire an II. Nommé greffier du

⁸ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

tribunal de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Il atteste du domicile d'Innocent Philippe Bottu devant la municipalité de Trévoux le 15 fructidor an II. Commissaire du comité de surveillance auprès de Letellier à Lyon le 28 vendémiaire an III, où il dépense 10 livres 10 sols. Secrétaire du comité de surveillance du district de Trévoux le 17 ventôse an III au 29 ventôse an III. Commissaire du district de Trévoux, le 4 brumaire an III, pour se rendre dans les communes en retard de verser des grains. Greffier de la justice de paix du canton rural de Trévoux.

Chalendon Jacques, né en 1755 à Trévoux. Tireur d'or demeurant à Lyon. Fédéraliste. Il sert comme chasseur à pied dans l'armée lyonnaise. "*Chasseur caserné, contre-révolutionnaire pris à la sortie*"⁹. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 8 décembre 1793

Chamaret Julien. Menuisier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20.

Chanet Pierre. Demeurant à Monthieux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 11 frimaire an II.

Chanet Claude. Demeurant à Monthieux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 11 frimaire an II. Maire de Monthieux en l'an II. Il dépose en don patriotique, le 10 pluviôse an II, de 276 livres en assignats, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Le prêtre réfractaire Braimand le juge comme un "*fameux dévastateur*"¹⁰.

Chapelle. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Chapelle aîné. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il dénonce le citoyen Aléon, à la séance de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 4 octobre 1793, pour avoir acheter pour son compte de l'avoine alors qu'il était commissaire pour le recensement des grains. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Chapelle Jean. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Exclue de la société des sans-culottes de Trévoux, le 2 nivôse an II, pour 8 jours pour avoir fait nommer Bellet lieutenant de la compagnie du centre. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II.

Chapelle Jean-Marie. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793.

Chapuis. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon du Gard en mars 1793.

Chapuis Antoinette, né en 1734 à Trévoux. Elle épouse Zacharie Rabut de Varenne, avocat. Elle se remarie avec Louis Dufour de Montlouis, écuyer. Ils vivent à Fareins. Louis décède le 26 juillet 1768 à Villefranche. Antoinette se rend à Versailles en 1777. Première femme de chambre de Madame Royale, fille aînée de Louis XVI et de Marie-Antoinette, le 19 décembre 1778. Elle épouse Pierre Edouard Brunyer, premier médecin des Enfants de France le 1^{er} janvier 1783. Leur contrat de mariage est signée par Louis XVI et Marie-Antoinette le 25 novembre 1781. Elle suit la famille royale à Varennes. Arrêtée, elle est enfermée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 26 juin 1791. Libérée le 16 juillet suivant. Elle est aux Tuileries le 10 août 1792, réfugiée dans la chambre du Roi. Elle est dispensée de servir à la prison du Temple. Son mari soigne Madame Royale, à la prison du Temple durant la semaine du 21 janvier 1793. Son journal de compte, conservé aux archives nationales, est publié en 2003.

Chapuis Etienne cadet. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II. Nommé, le 18 pluviôse an II, adjoint aux secrétaires de la société populaire de Trévoux. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour faire les patrouille de nuit. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Prévenu d'avoir été complice de la tyrannie exercé avant le 9 thermidor par le district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil modèle 1777 avec sa baïonnette appartenant à la commune. Désarmé le 3 prairial an III. Bibliothécaire auprès du département de l'Ain sous le Directoire.

Charbonnet Martin. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 9 brumaire an II, d'une paire de boucle de jarretière, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire

⁹ A.D. Ain 2L 186.

¹⁰ Archives de l'évêché, A.D. Ain 110J775.

an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Offre une cloche pour la patrie le 13 frimaire an II. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 1^{re} patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Elu secrétaire-adjoint de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Nommé, le 18 pluviôse an II, archiviste de la société populaire de Trévoux. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Charles Jean Benoît. Notaire. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Elu secrétaire adjoint de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793. Il est chargé par la société des Sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793 d'instruire une dénonciation contre le citoyen Pété. Il dépose en don patriotique, le 7 brumaire an II, d'un galon de manteau, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 frimaire an II, pour vérifier, sur la demande des commissaires civils des jacobins de Paris députés par les représentants du peuple en mission, les opérations du district. Elu suppléant des secrétaires de la société le 30 frimaire an II. Nommé maire de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Maire en l'an III.

Charnay Jean. Usurpateur, faux Napoléon. Il se fait passer pour Napoléon Bonaparte dès juillet et août 1815, montrant dans le ciel « des étoiles filantes » qui annonçaient le retour de l'Empereur aux Affaires et laisse derrière lui de faux objets de souvenir, à Servas, « une veste et un pantalon de toile ». Il annonce l'invasion de la France par des « Turcs et des barbaresques ». Jugé à Trévoux en septembre 1817, il est condamné à cinq ans de prison.

Charmeton. Demeurant à Trévoux. Fils de Pierre, chapelier. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Chatayme. Officier municipal de la commune de Trévoux en août 1793.

Chaurion Jean Marie. Chanoine. Syndic du chapitre. Nommé membre représentant le clergé au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789.

Chauvet Claude-Marie. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 4 pluviôse an II. Son admission est annulée le jour même par l'absence de 4 membres de la

société. Reçu le 5 pluviôse an II. Son admission est annulée le 6 sur une motion de Bouclet aîné malgré l'intervention de Tollet. Suite à une nouvelle intervention en sa faveur, de Tollet et de Bouclet, il est admis à la société le 8 pluviôse, mais demande à être suspendu quelques jours néanmoins, afin de prouver qu'il mérite d'être membre. Nommé membre du bureau de conciliation de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806.

Chazière. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Chuinague. Procureur demeurant à Trévoux. Capitaine de la Garde nationale de Trévoux en 1790. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790, il refuse sa place. Il décède en 1791.

Chuinague Jean-Claude aîné. (Voir *Reyrieux*). Notaire à Trévoux de 1791 à 1820. Il est élu agent municipal de Trévoux en brumaire an IV. Nommé commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Trévoux le 14 brumaire an IV. Agent municipal de Trévoux en l'an V. Maire de Trévoux du 24 mai 1800 à 1807. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806. Il vend la cure de Sainte-Euphémie à François Roch Quinson le 26 juin 1806. Conseiller de l'arrondissement cité de 1816 à 1824.

Clairel. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Cladière. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Clavière. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^a bataillon de l'Ain en mars 1793.

Clayette Jean Baptiste, né à Messimy. Sait écrire. Tisserand demeurant à Trévoux. Locataire de son domicile. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Elu secrétaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 28 brumaire an II. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Nommé suppléant du comité de surveillance de Trévoux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Désigné par la société de Trévoux, le 7 nivôse an II, pour faire la quête le jour du décadi. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Elu secrétaire-adjoint de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Officier municipal en l'an III. Membre de

l'administration municipale du canton de Trévoux en l'an VII. Il délivre un certificat à Théodore Jean Joseph Francey, le 9 messidor an VII, le déclarant non sujet au droit de patente.

Collet Antoine dit **Capitan**, né à Trévoux. Sait écrire. Maître tailleur demeurant à Trévoux. Locataire de son domicile. Franc-maçon. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux le 23 frimaire an II. Il dépose en don patriotique, 2 ventôse an II, de 3 livres, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en messidor an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste. Franc-maçon, membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1818.

Collet Claude, né en 1755 à Trévoux. Marchand drapier demeurant à Trévoux. Propriétaire de son domicile. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 4 brumaire an II, d'une épaulette et d'une dragonne, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Dénonce à la société, le 29 frimaire an II, la veuve Farbot pour vouloir mettre dehors sa grangère si elle fête la décade.

Collet David dit **Capitan**. Elu trésorier de la municipalité de Trévoux en mai 1791. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commissaire de la société, le 24 frimaire an II pour donner à Ruf une lettre du payeur de l'armée des Alpes. Exclut de la société des sans-culottes de Trévoux, le 2 nivôse an II, pour 8 jours pour avoir fait nommer Bellet lieutenant de la compagnie du centre. Nommé membre du bureau de conciliation de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Assesseur du juge de paix de l'administration municipale du canton de Trévoux. Rentier demeurant à Trévoux en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Collet Jean. Pêcheur. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour faire les patrouille de nuit. Il dépose en don patriotique, 2 ventôse an II, de 18 livres, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé membre du tribunal de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Collet Joseph. Sait écrire. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux.

Comte François aîné, né à Trévoux. Marchand drapier demeurant à Trévoux. Propriétaire de son domicile. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux en 1791. Commissaire de la société, le 29 juin 1791, à la municipalité de Trévoux pour acheter de la poudre et des plombs. Nommé receveur des impositions, le 1^{er} juillet 1791. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Obtient un certificat de civisme de la municipalité de Trévoux. Commissaire de la société, le 4 frimaire an II pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes. Sa femme donne 2 chemises pour les volontaires, le 7 nivôse an II. Elu commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Nommé par la société de Trévoux, le 14 pluviôse an II, pour rédiger les traits de civisme de Tollet. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20. Assesseur de l'huissier de l'administration municipale du canton de Trévoux. Négociant. Assesseur du juge de paix du canton de Trévoux en l'an VII : "*Instruit, moral, ami de l'ordre*"¹¹.

Comte Joachim cadet. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Huissier en 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé membre du comité de correspondance de la société de Trévoux le 7 nivôse an II. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Nommé garde magasin le 20 nivôse an II, à la place de Greppo, arrêté. Elu commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II.

Condrat Jean-Baptiste. Se présente le 8 pluviôse an II, pour être admis à la société des sans-culottes de Trévoux. Il se porte garant de la résidence de la veuve Compasseur devant la municipalité de Trévoux le 2 germinal an II.

¹¹ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

Cornaton Jacques Joseph Etienne. Notaire à Confrançon de 1786 à l'an XII. Electeur pour la formation du département de l'Ain du 12 au 18 mai 1790. Membre de la Garde Nationale de Trévoux en Juin 1790. Député du district de Trévoux auprès du Conseil Général de l'Ain en juin 1793. Membre du Directoire du district de Trévoux en août 1793. Accusé d'être fédéraliste, il est arrêté. Le 22 brumaire an II, deux commissaires civils venant de Lyon se rendent à la société des Sans-culottes de Trévoux pour l'arrestation de Cornaton. Libéré, il quitte Trévoux, le 23 brumaire an II, pour marcher avec la bataillon de Trévoux. Maire de Confrançon de 1800 à 1803.

Cruizevert aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Cruizevert cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Cruizevert Martial. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Se présente, le 24 ventôse an II, à la société des sans-culottes de Trévoux pour être nommé cavalier jacobin. Il est alors traité de brigand par Lombard fils, qui est rappelé à l'ordre. Il est élu cavalier par 41 voix sur 57 votants. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 24 ventôse an II. Sa candidature est retenue par la municipalité de Trévoux le 27 ventôse an II. Il reçoit un manteau bleu, une housse pour cheval, un habit à revers rouge et un bonnet de police à revers rouge le 2 germinal an II.

Cusset Antoine, né à Trévoux. Maître tailleur d'habit demeurant à Trévoux. Locataire de son domicile. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 27 brumaire an II. Nommé assesseur du juge de paix par la société des sans-culottes de Trévoux, le 25 frimaire an II. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 1^{re} patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Autorisé, le 23 pluviôse an II, à acquérir des lots de 500 livres pris sur les biens des émigrés, par le district de Trévoux. Il atteste du domicile de Marie Auguyot devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II. Il se porte garant de la résidence de Christine Petit devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II.

Cusset fils, né en 1781. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 4 pluviôse an II. Son admission est annulé le jour même par l'absence de 4 membres de la société. Reçu le 5 pluviôse an II.

Daire. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20.

Darnairon. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3a bataillon de l'Ain en mars 1793.

Debalme. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Elu secrétaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 28 brumaire an II. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour faire les patrouille de nuit.

Deboutière Benoît. Fils d'un agriculteur. Sur les conseils du curé de leur village, ses parents le dirige vers par prêtrise. Il abdique son état de prêtre en 1788, "*s'étant aperçu. . . que le culte extérieur et les prétentions du corps ecclésiastique étouffaient la pureté morale de l'évangile et de la raison*"¹². Il est un des premiers à inscrire son adhésion à la Constitution Civile du Clergé dans le n°20 du Courrier de Lyon. Fait don, en 1792, de son traitement à la patrie et déchire ses lettres de prêtrise. Se marie. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux, le 1er frimaire an II, après avoir fait lire sa profession de foi à la tribune. Commissaire de la société, le 2 frimaire an II, pour se rendre au district demander des réquisitions de grains à Neuville. Commissaire de la société, le 4 frimaire an II pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes. Commissaire de la société, le 8 frimaire an II, pour ranger les archives. Nommé adjoint, le 13 frimaire an II, par la société de Trévoux, pour aider Tollet à rédiger son recueil d'actes civiques. Nommé défenseur officieux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Nommé assesseur du juge de paix par la société des sans-culottes de Trévoux, le 25 frimaire an II. Elu secrétaire de la société le 30 frimaire an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Il déclare fixer son domicile à Neuville-sur-Renon, en l'an VIII.

Debuis fils. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Decolonge Claude. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Decourt. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3a bataillon de l'Ain en mars 1793.

Deken Agatha. Né en Hollande. Patriote batave et femme de lettres, elle s'exile au hameau de Corcelles de 1788 à 1797. Elle est hébergée, avec sa dame de compagnie, Caroline Victoire Ravanel, chez le tireur d'or Antoine Veret, jusqu'en 1791. Puis elle loge chez Camille Regnault. Elle fait son testament devant le notaire Pierre Granger, le 8 août 1790. Elle entretient de bons rapports avec Michallet, auteur du *Mystère des droits féodaux dévoilés* en 1791, sa femme institutrice et le capitaine de gendarmerie Brunet. Grâce au soutien de Merlino, elle obtient une pension

de 1 200 livres de la Convention Nationale, le 11 janvier 1794. Elle est dénoncé à la société populaire de Trévoux, le 9 février 1794, par Tollet, pour avoir 5 pains de sucre chez elle.

Delhomme. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Despinassy De Fontenelle Antoine Joseph, né le 13 août 1757 à Marseille. Il s'enrôle jeune dans l'armée coloniale et devient capitaine d'artillerie aux colonies, lorsque l'ardeur qu'il montre pour les idées nouvelles le fait élire, par le département du Var, le 12 septembre 1791, député à l'Assemblée législative. Il siège parmi les plus Jacobins et est réélu par le même département à la Convention, le 5 septembre 1792. Envoyé en mission à Perpignan dès le 22 septembre, avec ses collègues Aubry et Carnot, il annonce, le 23 novembre, à la Convention, la prise de Sospello, et se dénonce en même temps du dénuement des troupes. Dans le procès de Louis XVI, il rejette l'appel au peuple et le sursis, et vote la mort. Envoyé en mission à l'armée des Alpes, où ses relations avec le général Brunet le rendent suspect aux représentants en mission dans le midi, Barras, Fréron et Salicetti. Il l'accusent d'avoir abandonné son poste à Nice, le font arrêter et conduire, accompagné d'un officier de gendarmerie, au comité de salut public à Paris qui reconnaît son innocence. Girondin, il est un des 73 signataires de la protestation contre le 31 mai 1793. Il est décrété d'arrestation et se retire dans le midi. Il est rappelé à la Convention le 18 frimaire an III. Le 11 prairial an III, il fut de nouveau envoyé en mission à Toulon, puis à Lyon, le 24 prairial pour apaiser les passions religieuses excitées dans le Gévaudan. Il est rappelé le 24 vendémiaire an IV, et reprend sa place à la Convention. Le 4 brumaire suivant, il entre au Conseil des Cinq-cents comme ex-conventionnel, et en sort le 1^{er} prairial an V. Il se retire à Trévoux où il se marie le 3 prairial an IV, avec Marie Tholomé Fontanelle¹³, veuve de Jean Marie Angélique Guidet. Son fils naît à Trévoux le 22 prairial an IV et est baptisé par le prêtre réfractaire Peytel, en son absence, le 26 août 1796. Sa femme est le témoin de la naissance de la fille Perrochet le 10 fructidor an IV. Propriétaire demeurant à Trévoux, son cheval est réquisitionné pour l'armée le 11 prairial an VIII. La loi du 12 janvier 1816 contre les régicides l'oblige de quitter la France. Il se réfugie à Lausanne où il décède le 27 mai 1829.

Desrioux Marc, né en 1731 à Trévoux. Comte de Messimy. Procureur au Parlement de Dombes. Rentier demeurant à Lyon. Fédéraliste. "*Vice-président de section, a donné 400 livres pour l'envoi des commissaires à Paris, à l'effet de travailler à discréditer la Convention*"¹⁴. Il est condamné à mort

¹³ Une ferme et un château à Savigneux portent le nom de Fontanelle, famille possessionnée, en 1784, en à Ambérieux, Monthieu, Juys et Saint-Trivier.

¹⁴ A.D. Ain 2L 186.

par la Commission Révolutionnaire de Lyon et guillotiné le 29 décembre 1793.

Diot. (Voir *Montmerle*). Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Sa femme donne 3 chemises pour les volontaires le 7 nivôse an II. Il dépose en don patriotique, le 11 brumaire an II, d'une tasse en argent et d'un écu de 6 livres, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Traiteur en 1818. Franc-maçon, membre de la loge écossaise de ST Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1818.

Dondin Benoît. Jacques François de Damas lui délivre des lettres de provisions de procureur fiscal des terres et seigneuries du Breuil, Ambérieu et Monthieux, le 28 juillet. Avoué en 1793. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Carabinier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Elu secrétaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Nommé membre du tribunal de paix Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Commissaire le 2 germinal an II, de la société des sans-culottes épurée de Trévoux pour aller au magasin militaire chercher de l'équipement pour le cavalier jacobin de la société. Assesseur de l'huissier de l'administration municipale du canton de Trévoux. Assesseur du juge de paix du canton de Trévoux en l'an VII : "*Ami de l'ordre, moral & brave*"¹⁵. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII. Avoué en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807.

Ducret. Tailleur. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II.

Dulac. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Dunand. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Dénoncé le 13 frimaire an II, par Bouclet. Se présente à la société, le 16 frimaire an II, pour se justifier.

Dutang Saturnin. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793 (?). Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Escallier. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Eustache. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Eustache Jean-Marie-Sébastien, né en 1759. Sait écrire. Fils de Saturnin Eustache et d'Elisabeth Drevet. Juge de paix du canton de Trévoux en décembre 1790. Il prononce un discours lors de la prestation de son serment, devant la municipalité de Trévoux, en décembre 1790. Juge de paix de la ville de Trévoux en mars 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux en mars 1793 jusqu'au 3

¹⁵ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

octobre 1793. Président de la société des Sans-culottes de Trévoux en mars 1793. Propose à la municipalité de Trévoux, le 24 avril 1793, de former un Comité de Salut Public réunissant la société populaire et la municipalité. Informe la municipalité du changement de lieu des séances de la société des sans-culottes de Trévoux, désormais fixée à l'église des Pénitents. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Membre du comité de surveillance de Trévoux en brumaire an II. Il dépose en don patriotique, le 8 brumaire an II, de six couverts d'argent, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Il se marie le 22 brumaire an II à Trévoux avec Jeanne Charles Debert, fille de Jacques et d'Antoinette Lyandin. Il divorce le 9 fructidor an II. Maire de Trévoux en l'an II. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII. Membre du conseil municipal de Trévoux en 1815. Le maire de Meximieux le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration. Propriétaire demeurant à Trévoux en 1820. Nommé électeur du département de l'Ain le 11 octobre 1820.

Eustache Marie Benoît Claude, né en 1765 à Cousance, Jura. Ordonné en 1788. Vicaire à Trévoux. Il prête serment en mars 1791. Il propose un règlement du bureau de la Charité à la municipalité, en août 1791 et demande le maintien des dames à sa tête. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793 (?). Il abjure sa foi et abdique sa fonction, le 15 pluviôse an II.

Eustache Saturnin. Marié à Elisabeth Drevet. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux en 1791. Commissaire de la société, le 29 juin 1791, à la municipalité de Trévoux pour acheter de la poudre et des plombs. Administrateur du district de Trévoux. Elu maire de Trévoux le 2 décembre 1792. Il démissionne en juillet 1793. Maire de Trévoux en l'an II.

Falquet. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Fangin Antoine, né en 1764 à Parcieux. Marchand boulanger demeurant à Trévoux. Locataire de son domicile. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Farabé Claude, né en 1751. Sait signer. Cicatrice au dessus de l'œil gauche, forte barbe poivre et sel. Tailleur. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la Garde Nationale de Trévoux en juin 1790. Deuxième sergent de la compagnie de gardes nationaux volontaires du district de Trévoux en septembre 1791. Il retourne chez lui avec un sabre, que le lieutenant-colonel Mabiez de Rouville lui demande de remettre à la municipalité de Trévoux, le 25 novembre 1792. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le

3 octobre 1793. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Il dépose en don patriotique, le 4 brumaire an II, d'une épaulette, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Fait don de son épaulette de sous-lieutenant le 4 frimaire an II. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Commissaire de la société de Trévoux auprès d'Albitte le 30 nivôse an II, il est reconnu par le représentant comme un bon sans-culotte. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II puis membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en ventôse an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent trois fusils modèle 1777, deux épées, deux sabres, un pistolet, deux baïonnettes, un fleuret, une petite giberne et une épaulette en soie jaune. Désarmé le 3 prairial an III. Arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Fonville Claude François, né à Trévoux. Il sert comme sous officier au régiment d'Agenois Infanterie. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il entre au 3^e bataillon de l'Ain en 1791, où il est élu lieutenant. Officier au 3^e bataillon de l'Ain, hospitalisé à Belfort le 27 août 1793. Il est mis en état d'arrestation en l'an II. Blessé, il démissionne. Employé dans les bureaux du district de Trévoux. Incarcéré en l'an II. Administrateur du district de Trévoux. Membre de l'administration municipale du canton de Trévoux. Dès l'an XIV, il demande à reprendre du service et obtient le grade de lieutenant puis d'adjudant major dans les chevau légers belges, devenu 27^e régiment de chasseurs à cheval. Il démissionne en 1808. Nommé garde magasin d'habillement à l'armée d'Italie du 12 août 1809 au 10 juin 1810. Il est licencié pour s'être fait volé deux caisses d'habillement en Carinthie. Lorsqu'il part, il ne prend pas ses appointements, en guise de remboursement des caisses volées. Il part en Espagne avec le général Renaud, vers la fin de 1810. Il est présenté au général Fririon, chef d'état major de l'armée du Portugal, qui l'emploi comme officier d'ordonnance. Blessé à la jambe d'un coup de feu, il est hospitalisé à Rodrigo. Après son rétablissement, il est employé comme adjoint à l'état major de la place de Rodrigo. Il obtient du général Thiebault, l'autorisation de rentrer en France, suite à une complication de sa blessure. Il prend les eaux à Barriges puis se retire à Thoissey. Arrêté le 6 novembre 1812 par erreur, à la place d'un homonyme natif de Toulouse, coupable de mauvaise gestion dans les vivres de guerre.

Foron Gaspard. Sait écrire. Elu juge au tribunal de Trévoux en janvier 1791. Electeur du canton de Trévoux pour la nomination à la Convention Nationale. membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Propose à la municipalité de Trévoux, le 24 avril 1793, de former un Comité de Salut Public réunissant la société populaire et la municipalité. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est désigné par la société populaire des Sans-culottes de Trévoux, le 8 octobre 1793, pour écrire une adresse à la Convention Nationale. Président du tribunal du district de Trévoux en l'an II. Il dépose en don patriotique, le 27 brumaire an II, d'un galon de manteau, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Elu président de la société des sans-culottes de Trévoux, le 28 brumaire an II. Chargé, le 13 frimaire an II, par la société de Trévoux de faire une copie de son règlement. Offre le 23 frimaire an II, les plumets et manteaux qui faisaient l'ornement des juges, pour ne porter que le bonnet phrygien. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Nommé défenseur officieux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Fait un discours sur le manifeste des rois à la société populaire le 26 frimaire an II. Désigné, le 4 nivôse an II, par la société de Trévoux pour prêcher la liberté, l'égalité et la bonté du gouvernement révolutionnaire le décadi. Nommé membre du comité de correspondance de la société de Trévoux le 7 nivôse an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Elu président de la société des sans-culottes de Trévoux le 29 nivôse an II. Substitué du commissaire du gouvernement du tribunal criminel de l'Ain auprès du tribunal de 1^{ère} instance de Trévoux en l'an IX. Il est en charge de l'enquête sur l'attaque de la diligence de Lyon à Strasbourg du 17 germinal an X.

Fournier. Sait écrire. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Secrétaire du comité de surveillance du district de Trévoux le 9 ventôse an III au 16 ventôse an III. Avoué demeurant à Trévoux en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. Second adjoint de la municipalité de Trévoux en 1815. Le maire de Trévoux le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Frachet. Vicair (?) demeurant à Trévoux. Il prête serment en décembre 1790, mais avec restriction concernant la foi (?). La municipalité n'accepte pas son serment. Il est remplacé par deux chanoines (?). Il refuse de lire la lettre pastorale de l'évêque de l'Ain en avril 1791 (?). Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Frachet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Fronze Barthélemy, né en 1755. Sait écrire. Visage marqué de petite vérole, plusieurs cicatrice au front dont une au dessus de la bouche. Franc-maçon. Menuisier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société de Trévoux, le 7 nivôse an II, pour faire la quête le jour du décadi. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en ventôse an II. Insulté, le 3 ventôse, alors qu'il était censeur de la société des sans-culottes de Trévoux. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste. Soupçonné le 17 floréal an III de vouloir quitter Trévoux sans passeport. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil de munition avec sa baïonnette appartenant à la commune.

Fucher père. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Fucher fils. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Gagnon. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Galand Laurent, né à Trévoux. Cabaretier demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 25 frimaire an II. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 2^e patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Il dépose en don patriotique, le 10 pluviôse an II, de deux assignats de 15 sols, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Garrigue. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Gascon. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commissaire de la société, le 29 frimaire an II, pour empêcher les vieilles de la ville de se maquiller et les inviter à donner 3 livres aux pauvres.

Gattin. Demeurant à Trévoux. Il sert comme grenadier au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Gattin Jean, né en 1772. Sait signer. Cordonnier. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est envoyé à Lyon auprès des représentants du peuple en mission, par la société des Sans-culottes de Trévoux le 16 octobre 1793, pour faire connaître à ces derniers les remplacements effectués par la société

dans le comité de surveillance lors de la séance du 12 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Commissaire de la société, le 20 frimaire an II, pour faire rejoindre les volontaires. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Il dépose en don patriotique, le 2 ventôse an II, de 50 livres et huit sols, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en ventôse an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste. Soupçonné le 27 floréal an III de vouloir quitter Trévoux sans passeport.

Gémeau Nicolas François. Avocat au parlement de Trévoux. Substitut du procureur général en la cour du parlement de Dombes le 10 décembre 1776. Lieutenant général, civil, criminel et de police de la sénéchaussée de Dombes. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Président du comité municipal de Trévoux en août 1789. Elu maire de Trévoux le 7 février 1790. Il se rend à Paris, en septembre 1790, pour discuter de la conservation du district de Trévoux lors des projets de diminution du nombre de districts dans l'Ain. Il démissionne en novembre 1790. Nommé commissaire en novembre 1790. Installé commissaire auprès du tribunal en janvier 1791. Il entre en conflit, en février 1791, avec la municipalité au sujet des drapeaux de l'Arquebuse qu'il refuse de restituer pour les porter à l'église.

Gentilleau. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Geoffray. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Gilbert. Cordonnier demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires.

Gilibert aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Gilibert cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Girard Pierre. Marié à Pierrette Bacheville. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 22

frimaire an II. Ils divorcent le 10 nivôse an V pour incompatibilité d'humeur.

Girié Jean-Pierre, né le 16 Janvier 1755 à Lyon. Sait écrire. Fils de Benoit-Philibert, 4^e Conseiller de la Sénéchaussée et siège présidial de Lyon. Marié à Elisabeth Dulac. Avocat en 1775. Juge au tribunal civil de l'Ain. Procureur-syndic du district de Trévoux en 1790. Nommé électeur, le 22 juin 1791. Député du district de Trévoux auprès de l'administration du département de l'Ain le 27 mai 1793 pour envoyer les suppléants siéger à Bourges. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux. Exclut du comité de surveillance par un vote de la société populaire de Trévoux le 12 octobre 1793 qui ne lui accorde pas sa confiance. Il reçoit un certificat de résidence le 6 thermidor an II. Elu juge du tribunal civil de l'Ain le 20 vendémiaire an IV. membre du Conseil Général du Département de l'Ain depuis le 15 messidor an VIII. Juge au Tribunal en 1810 demeurant à Trévoux. Il possède 8000 frs de revenus en 1810 : *“ sans avoir de grands talents, il a de l'instruction. Il est estimé, a de bonnes moeurs et est attaché au gouvernement ”*¹⁶. Veuf en 1810, 4 enfants. Sa fortune est de 70 000 francs. Chevalier de Saint-Louis. Il fait une demande décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Godon. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Gonard Antoine. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 27 brumaire an II. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Obtient un certificat de civisme de la municipalité de Trévoux.

Googe. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 11 ventôse an II.

Gourrand. Franc-maçon. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société de Trévoux, le 7 nivôse an II, pour faire la quête le jour du décadé. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Commissaire du district de Trévoux, le 28 vendémiaire an III pour faire perquisition des grains dans plusieurs communes.

Gouvion aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert au 1^{er} bataillon de l'Ain en mars 1793.

Gouvion cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert au 1^{er} bataillon de l'Ain en mars 1793.

Gouvion Simon Joseph. Médecin. Elu maire de Trévoux le 14 novembre 1790 jusqu'en décembre 1792. Nommé électeur, le 22 juin 1791. Recensé comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Electeur du canton de Trévoux pour la nomination à la Convention Nationale. Membre du directoire du district de Trévoux. Il refuse la marche fédéraliste du directoire

¹⁶ Noms des magistrats qui composent les tribunaux du département de l'Ain, n.d. A.D. Ain série M.

du district de Trévoux durant l'été 1793. Il sert au 1^{er} bataillon de l'Ain au 5 mars 1793 (?). Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Commissaire du district, le 17 novembre 1793, pour se rendre à Lyon, auprès des représentants du peuple et de la Commission Temporaire, faire un rapport sur l'état des subsistances dans le district. Il dépose en don patriotique, le 8 brumaire an II, d'un galon de manteau, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Défend le district de Trévoux et Cornaton, d'avoir voulu se fédéraliser le 22 brumaire an II à la société des sans-culottes de Trévoux. Elu commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 28 brumaire an II. Fait un discours contre les prêtres, à la société de Trévoux, le 12 frimaire an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Goy David. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Nommé capitaine de la Garde Nationale de Trévoux, par le comité municipal de Trévoux en août 1789. Membre de la société populaire de Trévoux en avril 1793. Propose à la municipalité de Trévoux, le 24 avril 1793, de former un Comité de Salut Public réunissant la société populaire et la municipalité. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Granger Pierre, né en 1758. Sait écrire. Conseiller du Roi. Notaire à Trévoux de 1775 à 1793. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790. Lieutenant colonel de la Garde Nationale de Trévoux. Nommé procureur suppléant de la commune de Trévoux en novembre 1790. Membre de la municipalité de Trévoux en août 1793. Il atteste du domicile d'Innocent Philippe Bottu devant la municipalité de Trévoux le 15 fructidor an II. Notaire à Trévoux sous le Directoire. Secrétaire de l'administration municipale du canton de Trévoux en l'an VII. Il délivre un certificat à Théodore Jean Joseph Francey, le 9 messidor an VII, le déclarant non sujet au droit de patente. Il vote pour le Consulat à vie de Napoléon Bonaparte en prairial an X. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806. Il se porte souscripteur pour l'érection d'un monument que se propose de faire la Société d'Emulation de l'Ain, en l'honneur de Xavier Bichat, en novembre 1824 (?).

Gravillon. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en 1793. Mabiez de Rouville le désigne comme nécessitant des effets aux officiers municipaux de Trévoux, le 19 février 1793.

Gravillon Amel Laurent aîné. Marchand. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Nommé membre représentant le Tiers-Etat au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux en novembre 1791. Il dépose en don patriotique, le 23 nivôse an II, d'une paire de boucle de jarretière, une chaîne de montre en argent, une clef de montre, un écu de trois livres et un galon de sergent, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII. Marchand en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807.

Gravillon Joseph fils. Tireur d'or. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Officier municipal de la Commune de Trévoux en août 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 27 brumaire an II. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20. Il atteste du domicile de Marie Auguyot devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II. Il se porte garant de la résidence de Christine Petit devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II.

Greppo fils cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme chirurgien dans un bataillon de Rhône et Loire en mars 1793.

Greppo Jean Baptiste. (Voir *Beauregard*). Notaire. Franc-maçon. Membre de la loge écossaise de Saint-Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1788. Ancien vénérable en 1788. Ancien commissaire feudiste. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Dénoncé comme suspect le 14 nivôse an II au comité de surveillance de Trévoux par la Commission Temporaire de Surveillance de Commune-Affranchie. Employé aux subsistances militaires à Trévoux, il est suspecté par le district de Montluel, le 17 vendémiaire an III, à la suite d'une réquisition de subsistances pour la Grenette, "*qu'il se fait par le Rhône clandestinement et au mépris des lois une déportation de grains*" qui met "*le district dans l'impossibilité de remplir diverses réquisitions dont il est frappé*". Arrêté suite à une lettre du comité de surveillance de Trévoux adressée au district, par le district de Trévoux le 16 nivôse an III.

Guerrier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 14 nivôse an II, pour aller fouiller les souterrains des châteaux de Jouï, Boulignieux et Banein. Commissaire-député de la municipalité de Trévoux à l'assemblée primaire pour l'élection du président de l'administration du canton, le 10 brumaire an IV.

Guétant. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 2^e patrouille de sans-culottes chargé de

parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes.

Guichard Jean Louis. Propriétaire rentier demeurant à Trévoux. Chevalier de l'Arc de Pont de Vaux le 27 mai 1764. Nommé membre représentant la noblesse au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789. Il se prononce contre la Constitution Civile du Clergé, en 1791 à Beauregard. Il est dénoncé par Ruf, le 28 avril 1793, pour avoir tenu des propos inciviques. Il demande à ouvrir un lieu de culte catholique, chez lui, le 14 prairial an VII.

Guigue Jean Baptiste (?) aîné. Sait écrire. Serrurier. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Secrétaire du comité de surveillance du canton de Trévoux en ventôse an II. Il se porte garant de la résidence de la veuve Compasseur devant la municipalité de Trévoux le 2 germinal an II (?). Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Terroriste. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent une carabine de cavalerie avec sa baïonnette appartenant à la municipalité, un petit fusil de chasse appartenant au citoyen Pelu. Désarmé le 3 prairial an III. Arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Guillon. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Humel. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Humelle Jean, né en 1752 à Trévoux. Crocheteur demeurant à Trévoux. Fédéraliste, il rejoint l'armée lyonnaise. "*Grenadier caserné, contre révolutionnaire vexant les patriotes*"¹⁷. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et guillotiné le 6 février 1794.

Jacquerot. Sait signer. Ouvrier en soie. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en ventôse an II.

Jailles. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Jallon. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Janin. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu notable de la municipalité de Trévoux en 1791. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux.

Exclus du comité de surveillance par un vote de la société populaire de Trévoux le 12 octobre 1793 qui ne lui accorde pas sa confiance.

Janin cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Janin Benoît fils. Obtient un diplôme de la société des sans-culottes de Trévoux le 11 nivôse an II (?). Volontaire en l'an II (?). Il se porte garant de la résidence de la veuve Compasseur devant la municipalité de Trévoux le 2 germinal an II.

Jourdan Marin, né à Belley le 5 avril 1748. Avocat à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il est élu le 28 mars 1789 député du Tiers-Etat de la sénéchaussée de Trévoux aux Etats généraux. Il est élu administrateur du département de l'Ain le 5 septembre 1791. Il accompagne le général Montesquiou. Général en chef de l'armée du Midi, le long de la frontière du département en juin 1792. Nommé vice-président département par arrêté des représentants Dubois-Crancé et Gauthier, le 14 août 1793, en remplacement de Tardy nommé procureur-général-syndic du département. Fédéraliste. Il est destitué par arrêté de Bassal et Bernard du 25 septembre 1793. Il s'enfuit du département. Les poursuites contre lui sont annulées par Boisset en fructidor an II. Il est élu juge au tribunal civil du département, le 20 germinal an VII. Il est nommé le 8 avril 1800 juge au tribunal d'appel de l'Ain. Il décède à Belley le 13 septembre 1807.

Jousselin. Chevalier de St Louis. Nommé membre suppléant du représentant le clergé au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789. Commandant la garde nationale de Trévoux en août 1789. Il proteste devant la municipalité de Trévoux, en août 1789, contre la libération de Garnier, qu'il considère comme un fauteur de troubles publics.

Julien Benoît. Orfèvre demeurant à Trévoux, signataire du cahier d'une doléance des orfèvres de Trévoux, le 11 mars 1789.

Julien Jean (?). Gendarme. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Autorisé, le 23 pluviôse an II, à acquérir des lots de 500 livres pris sur les biens des émigrés, par le district de Trévoux (?).

Junot François. Adjoint de l'agent municipal de Trévoux en l'an V.

Kalt. Tourneur. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II. Ajourné jusqu'à ce qu'il est prouvé qu'il était français. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 11 ventôse an II. Prévenu d'avoir été complice de la tyrannie exercé avant le 9 thermidor par le district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil modèle 1777 avec sa baïonnette appartenant à la commune. Désarmé le 3 prairial an III. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III.

Lacroix. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Lacuire. Sait écrire. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Président du comité de surveillance du district de Trévoux le 2 ventôse an III au 8 ventôse an III.

Lafaïe dit Germain. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon de Lyon en mars 1793.

Lafaye Antoine (?). Obtient un certificat de civisme de la municipalité de Trévoux (?). Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil modèle 1777 avec sa baïonnette et une giberne avec banderole appartenant à la commune. Désarmé le 3 prairial an III.

Langeron. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commissaire de la société, le 8 frimaire an II, pour ranger les archives.

Lannerey. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 2^e patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes.

Lasalle. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux.

Latreille Pierre Charles, né en 1785 à Trévoux. Tisserand à Trévoux. Il est mis en état d'arrestation par le Procureur du Roi à Lyon pour avoir pris part aux émeutes bonapartistes de 1817 à Lyon. Il est enfermé à la prison de Roanne le 15 juin 1817.

Lauret. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793.

Lavarlochère Jean-Pierre. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 1^{er} nivôse an II. Désigné par la société de Trévoux, le 7 nivôse an II, pour faire la quête le jour du décadi. Offre, le 11 nivôse an II, un tonneau de vin et un cent de javelles pour être distribué le décadi prochain. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Il se porte garant de la résidence de la veuve Compasseur devant la municipalité de Trévoux le 2 germinal an II.

Laverlochère aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Laverlochère cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans un bataillon de marseillais en mars 1793.

Laverrière. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux le 12 octobre 1793 par la société populaire des Sans-culottes de Trévoux.

Laverrière. Volontaire. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 7 nivôse an II.

Lemeltier Claude, né en 1757 à Lyon. Chirurgien à Trévoux. Condamné à mort par le tribunal Révolutionnaire de Paris comme contre révolutionnaire. Exécuté le 9 floréal an II place de la Révolution. Il est inhumé au cimetière de Picpus.

Leviste Joseph dit **Briandas**, né le 8 novembre 1732 à Trévoux. Noble. Commandant une compagnie de bombardiers du 3^e régiment d'artillerie, à Besançon, le 5 février 1766. En garnison à Versailles en 1772. Capitaine d'artillerie demeurant à Lyon. Mis à la retraite le 8 avril 1779. Chevalier de St Louis. "*Ex-noble, fédéraliste et contre révolutionnaire*"¹⁸. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 28 décembre 1793.

Leviste Louis-Marie-Anne dit **Briandas**, né en 1737 à Trévoux. Noble. Commandant une compagnie de 182 hommes du 2^e bataillon de Champagne infanterie, à Cambrai, le 1^{er} octobre 1776. Capitaine demeurant à Lyon. Retraité de l'armée en 1787. "*Ex-noble, fédéraliste et contre révolutionnaire*"¹⁹. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 28 décembre 1793. Sa femme, Pierrette Duplessie, est acquittée par la Commission révolutionnaire de Lyon, le 8 février 1794.

Leviste Louis dit **Montbrian**, né en 1725 à Trévoux. Noble. Capitaine demeurant à Lyon. Fédéraliste. "*Ex-noble, fédéraliste et contre révolutionnaire*"²⁰. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 28 décembre 1793.

Limandas Claude, né en 1761 à Ste Euphémine. Tailleur fripier demeurant à Trévoux. Locataire de son domicile. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Chargé d'inscrire les volontaires pour l'armée révolutionnaire. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Nommé, le 18 pluviôse an II, adjoint aux secrétaires de la société populaire de Trévoux. Fait un discours, le 18 pluviôse, interdisant à toute personne de parler de paix avant la destruction des tyrans. Commissaire de la société de Trévoux à la fête

¹⁸ A.D. Rhône. L 1666.

¹⁹ A.D. Rhône. L 1666.

²⁰ A.D. Rhône. L 1666.

décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II.

Lobiele. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Lombard Balthazard fils. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il dénonce le citoyen Aléon, à la séance de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 4 octobre 1793, pour avoir acheter pour son compte de l'avoine alors qu'il était commissaire pour le recensement des grains. Nommé commissaire de la société des Sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II pour recevoir les listes de suspects des sociétaires. Commissaire de la société, le 20 frimaire an II, pour faire rejoindre les volontaires. Commissaire de la société, le 29 frimaire an II, pour empêcher les vieilles de la ville de se maquiller et les inviter à donner 3 livres aux pauvres. Exclus, le 18 nivôse an II, de la société durant 1 mois pour ne pas avoir fait la patrouille nocturne. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Commissaire de la société pour se rendre auprès du comité de surveillance, le 5 prairial an II, afin de faire enregistrer la dénonciation contre la femme Valliant, mère, qui a vendu des planches au dessus du maximum. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Prévenu d'avoir été complice de la tyrannie exercé avant le 9 thermidor par le district de Trévoux le 3 floréal an III, il est désarmé le 3 prairial an III.

Lombard cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans un bataillon de marseillais en mars 1793.

Lombard Guillaume. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II.

Longin Claude. Se présente le 8 pluviôse an II, pour être admis à la société des sans-culottes de Trévoux. Commandant en second de la Garde Nationale de Trévoux en l'an III.

Longin Jean Baptiste. Il se marie en 1784 avec Mlle Denise Chuinague. Le mariage est fixé sur un tableau en 1785 par Joseph Audibert. Nommé secrétaire de la municipalité de Trévoux en mai 1792. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Secrétaire de la municipalité de Trévoux en 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Notaire à Trévoux du 7 germinal an III au 10 décembre 1806. Secrétaire en second de l'administration municipale du canton de Trévoux en l'an VII : "*Laborieux, assidu, ami de l'ordre & moral*"²¹. Il vote pour le Consulat à vie de Napoléon Bonaparte en prairial an X.

Mabiez Derouville. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Mabiez De Latour De Rouville Jean-Joseph, né le 5 octobre 1760 à Trévoux. (Voir *Bourg*). Il s'engage au régiment de Quercy-Cavalerie, 5^e régiment de cheveau-léger, le 14 mai 1784. Brigadier le 13 mars 1785. Congédié le 17 août 1786. Major de la Garde Nationale de Trévoux en février 1790. Nommé commandant de la Garde Nationale de Trévoux en mars 1791. Il entre en conflit, en juillet 1791, avec le lieutenant Texier du 21^e régiment d'infanterie de ligne qui refuse de recevoir des ordres de Derouville. Devient capitaine du 3^e bataillon de l'Ain le 3 août 1792. Ardent patriote : « *Dîtes milles choses plus patriotes les uns que les autres pour moi aux Amis de la Constitution, quelques décadence qu'il règne dans ce respectable club, je n'en ai vu aucun si patriote, ni sage* ». Lieutenant-colonel du 21^e bataillon des réserves le 21 septembre 1792. Il sert à l'armée du Nord. Il est à Schelestat le 25 novembre 1792 puis à Bruxelles le 19 février 1793. Il se distingue à la bataille de Neerwinden le 18 mars 1793. Deux jours plus tard il bivouaque entre Tirelemont et Louvain. Admis à la société des sans-culottes de Trévoux le 20 frimaire an II. Etant absent son diplôme de sociétaire lui est envoyé. Il se distingue à la bataille de Courtrai le 11 juin 1794 et au siège de Nimègue où, après une sortie de l'ennemi, il le force à rentrer en ville dans le plus grand désordre après lui avoir fait perdre 300 hommes. Incorporé à la demi brigade de l'Yonne le 3 juin 1795 comme chef de bataillon. Amalgamé à la 16^e demi brigade de ligne le 20 février 1796. Il est à l'armée de Sambre et Meuse. Blessé d'un boulet à la cuisse droite et au pouce de la main gauche à Neuwied le 18 avril 1797. Nommé chef de brigade provisoire du 16^e Régiment d'Infanterie de Ligne le 26 avril 1800 par le général en chef de l'armée du Rhin. Confirmé dans ce grade le 21 octobre 1800. Embarqué durant les ans XIII et XIV sur l'escadre commandée par Villeneuve. Chevalier de la Légion d'Honneur le 11 décembre 1803. Officier de la légion d'honneur le 14 juin 1804 sous le n°12 711. Admis à la retraite le 31 mai 1807. Retiré à Trévoux en 1809. Il décède à Trévoux le 20 octobre 1826. Le sous préfet de Trévoux apprend son décès au préfet de l'Ain le 21 octobre 1826.

Maire cadet. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commissaire de la société, le 4 frimaire an II pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III.

Maire Frédéric. Sait écrire. Dessinateur. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé

²¹ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux. Secrétaire du comité de surveillance du canton de Trévoux en ventôse an II. Président du comité de surveillance du canton de Trévoux en Messidor an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil modèle 1777 avec sa baïonnette appartenant à la commune. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Maire Joseph. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Maire René, né en 1739 à Trévoux. Menuisier demeurant à Lyon. Fédéraliste. "*fusilier, contre révolutionnaire et royaliste*"²². Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 12 janvier 1794.

Mandy Marc. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Marchand Georges. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II.

Marillier. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Martin Lout. Officier de la maréchaussée. Franc-maçon, membre de la loge écossaise de ST Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1788. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Commissaire le 2 germinal an II, de la société des sans-culottes épurée de Trévoux pour aller au magasin militaire chercher de l'équipement pour le cavalier jacobin de la société. Ancien lieutenant de gendarmerie à Trévoux sous le Directoire.

Martinand. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Mazui Jean-Baptiste. Militaire au régiment d'Angenois. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 4 pluviôse an II. Son admission est annulé le jour même par l'absence de 4 membres de la société. Reçu le 5 pluviôse an II. Commissaire de la société populaire de Trévoux pour demander l'installation de réverbères dans les rues. Volontaire blessé et pensionné à Trévoux sous le Directoire.

Merle. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Commandant en second la garde nationale de Trévoux en 1816. Le

sous-préfet de Trévoux fait une demande décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Merle Pierre. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société, le 13 nivôse an II, pour aller apposer les séquestres sur les biens des fédéralistes.

Merlino. (Voir *Fareins*). Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Meunier Claude. Membre du comité de surveillance du district de Trévoux. Commissaire du district de Trévoux, le 28 vendémiaire an III pour faire perquisition des grains dans plusieurs communes.

Meunier Pierre. Avocat. Franc-maçon. Membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1788. Avocat à Trévoux en 1790. Membre de l'administration du département de l'Ain en 1790. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII. Greffier de la justice de paix du canton de Trévoux le 12 janvier 1801. Président du tribunal en 1806. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806. Président honoraire du tribunal en 1818. Franc-maçon. Membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1818.

Micard. Demeurant à Trévoux. Traité d'accapareur, il reçoit une déclaration d'honnêteté de la municipalité de Trévoux en août 1790. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Michaille. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Miciol. Plâtrier. Se présente le 14 pluviôse an II, pour être admis à la société des sans-culottes de Trévoux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II.

Mifret. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Miland. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Milan fils. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Moine Benoît. Conseiller. Président du directoire du district de Trévoux en mai 1790. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 1^{re} patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Montagne Julien. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 22 nivôse an II.

Montdésert Benoît. Sait écrire. (Voir *Messimy* ?). Procureur. Franc-maçon. Membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1788. Maître des cérémonies en 1788. Electeur du canton de Trévoux pour la nomination à la Convention Nationale. Avoué en octobre 1793. membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Elu secrétaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 28 brumaire an II. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 frimaire an II, pour vérifier, sur la demande des commissaires civils des jacobins de Paris députés par les représentants du peuple en mission, les opérations du district. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Fait un discours sur les pouvoirs des commissaires de Lyon, à la tribune de la société populaire le 26 frimaire an II, où il les conteste suite à la parution du décret sur le gouvernement révolutionnaire. Il est de suite mis en état d'arrestation par les dragons armés présents dans la salle sur ordre d'un commissaire civil de Lyon. Remis en liberté il est accepté à la société populaire de Trévoux le 4 nivôse an II. Demande, le 7 nivôse an II, que soit créé un comité de correspondance à la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé membre du comité de correspondance de la société de Trévoux le 7 nivôse an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20. Membre de l'administration du district de Trévoux en l'an III. Commissaire du district de Trévoux, le 4 brumaire an III, pour se rendre dans les communes en retard de verser des grains. Conservateur des hypothèques à Trévoux sous le Directoire. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Morel. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Moulin. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Musset. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Nalet. Elu notable de la municipalité de Trévoux en 1791. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20.

Neyras. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Neyrot Pierre. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Niel. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Noblet. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 23 brumaire an II, pour se rendre auprès des représentants du peuple à Lyon. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard.

Noël Robert Gaspard, né en 1746. Conseiller en la sénéchaussée de Dombes. Nommé juge de paix en janvier 1791. Membre de la Société des Amis de la Constitution de Trévoux. Commissaire de la société, le 19 mai 1791, pour dénoncer les agissements des prêtres réfractaires à la municipalité de Trévoux. Nommé électeur, le 22 juin 1791. Juge de paix de Trévoux en 1793. Juge de paix en 1806. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Trévoux en 1806.

Noël. Jardinier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II.

Nugoz Jean-Pierre. Demeurant à Genay. Président du district de Belley. Electeur du canton de Thoissey pour la nomination à la Convention Nationale. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 19 nivôse an II.

Nugue. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Nugues père. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société, le 13 nivôse an II, pour aller apposer les séquestres sur les biens des fédéralistes.

Pascal. Adjudant de la Garde Nationale de Trévoux en mai 1792. La municipalité de Trévoux lui offre une épée et deux épaulettes en or.

Paysson, enfant de la Charité. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Péau Jean Claude. Elu notable de la municipalité de Trévoux en 1791. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux le 12 octobre 1793 par la société populaire des Sans-culottes de Trévoux. Nommé membre du tribunal de paix Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Assesseur du juge de paix du canton rural de Trévoux. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Pechard. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commissaire de la société, le 4 frimaire an II pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes.

Pelus Pierre. Se présente le 8 pluviôse an II, pour être admis à la société des sans-culottes de Trévoux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II. Obtient un certificat de civisme de la municipalité de Trévoux.

Penet aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon de Lyon en mars 1793.

Perraud cadet. Curé de Trévoux (?). Il prétend être malade, en janvier 1791, pour ne pas pouvoir prêter le serment (?). Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans un bataillon de marseillais en mars 1793.

Perret Antoine. Notaire demeurant à Trévoux. Nommé commissaire de la municipalité de Trévoux, le 8 septembre 1792, pour la formation des compagnies franches de Trévoux et de Montmerle. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Président de l'administration municipale du canton de Trévoux. Notaire à Trévoux sous le Directoire. Assesseur du juge de paix de la ville de Trévoux en l'an VII : "*Ami de l'ordre, instruit, moral et brave*"²³. Il vote pour le Consulat à vie de Napoléon Bonaparte en prairial an X.

Pété Jean Baptiste, né à Trévoux. Sait écrire. Marchand tireur d'or. Franc-maçon. Il reçoit ses provisions de procureur, le 13 mars 1776, des dames baronnes de St Bernard. Greffier de la compagnie de maréchaussée de Bourgogne et Bresse en résidence à Trévoux le 11 janvier 1783. Vénérable de la Loge Ecossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret à Trévoux entre 1788 et 1790. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Nommé membre représentant le Tiers-Etat au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789. Elu procureur de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790. Auteur d'un discours prêchant l'union avec l'Assemblée Nationale en mai 1790. Greffier du tribunal du district de Trévoux le 3 février 1791. Elu greffier du tribunal du district de Trévoux le 19 novembre 1792. Son fils fait parti de la compagnie des grenadiers du 6e bataillon du district de Trévoux en août 1793. Nommé officier de police de sûreté à l'armée des Alpes par Bouchotte le 8 août 1793. Le 24 août 1793, son fils est requis de se rendre au quartier général de la Pâpe avec les grenadiers de son bataillon. Président du tribunal militaire du second arrondissement de l'armée des Alpes en septembre 1793 séant à Grenoble. Se plaint au ministre de la guerre de n'avoir pas reçu sa nomination, ce qui l'empêche de recevoir son traitement. Auteur et signataire d'une adresse à la Convention, le 7 octobre 1793, demandant une réorganisation du code pénal militaire. Il est en fonction avec Rivail, Duhamel et Morand. C'est lui qui annonce, le 4^e jour complémentaire an I^{er}, au Comité des pétitions, correspondance et dépêches de la Convention, "*l'acceptation de l'acte constitutionnel et des décrets de la Convention par l'armée des Alpes*"²⁴. Arrêté, il est emprisonné pour modérantisme, suite à une dénonciation des sans-culottes de Trévoux. Il est libéré

contre une amende de 2 000 livres, le 6 ventôse an II, par le représentant du peuple Albitte. Il obtient un passeport, le 8 ventôse an II, pour se rendre à Grenoble. Il est nommé par l'ordonnateur général de l'armée des Alpes à Bourg pour prendre la place de Rivail comme officier de police militaire du département de l'Ain, le 20 ventôse an II. "*ton zèle m'est le plus sur garant de la manière franche et probe dont tu procédera*"²⁵. Nommé vice président du tribunal militaire de l'armée des Alpes séant à Lyon le 27 germinal an II, par le représentant Gaston. Arrêté le 18 messidor an II suite à une mauvaise interprétation de l'arrêté d'Albitte du 6 ventôse an II, par le comité révolutionnaire de Trévoux, où il est transféré et est détenu durant seize jours. Il obtient de ses collègues Morand, Duhamel et Volland, un certificat de civisme le 23 messidor an II. Autorisé à reprendre sa place au tribunal militaire de l'armée des Alpes le 25 messidor an II, par le représentant Dupuy. Libéré par le représentant du peuple Boisset le 1^{er} jour complémentaire an II. Il écrit à ses collègues du tribunal militaire de l'armée des Alpes, le 12 vendémiaire an III, pour reprendre sa place. Suite à des problèmes de compétences des représentants, il faut un arrêté de Casanyès, du 23 vendémiaire an III, pour qu'il soit officiellement réintégré dans ses fonctions. Ami de Portalis, qui lui apporte son soutien, en brumaire an IV, pour lui obtenir une place. Nommé commissaire du pouvoir exécutif auprès de l'administration municipale du canton de Trévoux, le 27 brumaire an IV, par Reubell. Nommé juge suppléant au tribunal civil du département de l'Ain par Barras le 22 frimaire an VI. Nommé 2^e substitut du commissaire du pouvoir exécutif auprès des tribunaux civil et criminel de l'Ain, le 18 nivôse an VI. Nommé avoué auprès du tribunal de première instance de Trévoux, le 23 thermidor an VIII. Il achète sa licence de droit à l'Ecole de droit de Paris, le 12 thermidor an XIII. Propriétaire en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Notaire demeurant à Trévoux en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Pété Jean Claude Denis, né le 26 novembre 1776 à Trévoux. Il sert dans le 6^e bataillon de l'Ain. Il passe dans la 92^e demi brigade d'infanterie de ligne, formée à Coblenz, en 1796, à partir de bataillons des 71^e, 177^e et 181^e régiments d'infanterie de ligne. Jean Claude Denis, que son éducation privilégiée, gagne rapidement des galons et se retrouve caporal fourrier à la 4^e compagnie du 4^e bataillon. Lui et ses camarades combattent à l'armée de Rhin et Moselle, en 1795, commandée par le général Pichegru et comportant 57 000 hommes. Il participe à la campagne du Rhin, durant laquelle, en octobre 1795, il est blessé à la main

²³ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

²⁴ Lettre du conventionnel Fournier à Pété, 7 vendémiaire an II, collection de l'auteur.

²⁵ Lettre de l'ordonnateur général de l'armée des Alpes Alexandre à Pété, 20 ventôse an II, collection de l'auteur.

droite d'un coup de sabre. Rapatrié à l'hôpital de Bitche, il y est soigné jusqu'au 4 germinal an IV, date où il obtient un certificat médical constatant son infirmité : "*un coup de sabre au métacarpe de la main droite...a emporté une portion du second os de métacarpe ainsi qu'une portion interne de la troisième phalange du même doigt. De tout cela il résulte l'impossibilité du mouvement de flexion et d'extension au dit doigt, ainsi que raideur dans l'annulaire*"²⁶. De retour à l'armée, Jean Claude Denis passe devant les médecins militaires de l'armée de Rhin et Moselle à l'hospice de Frescaty qui l'autorisent, le 6 prairial an IV, à se rendre à Bourbonne prendre les eaux. Jean Claude Denis reste un mois en traitement, et le 13 messidor, le chirurgien en chef déclare qu'il "*n'a plus rien à espérer des eaux et n'y sera plus envoyé, quoique non soulagé*"²⁷. Le 24 messidor, Jean Claude Denis est à l'état-major général de la 5^e division de l'armée des Alpes à Lyon, où il reçoit l'autorisation du général Elie, de se rendre à Trévoux "*pour y rester pendant deux mois vu ses infirmités suite des blessures qu'il a reçu à l'armée, en attendant son congé de réforme ou la retraite qui lui est accordé d'après les certificats*"²⁸. Le lendemain, Jean Claude Denis arrive à Trévoux pour n'en plus repartir. A Trévoux, il apprend le droit et suite à la démission d'un avoué, un arrêté du Gouvernement du 18 thermidor an XI, le nomme auprès du tribunal de première instance de Trévoux. Il obtient sa licence en droit le 22 fructidor an XIII à l'Ecole de Droit de Paris. Il quitte Trévoux pour St Etienne en 1812 et obtient une place d'avocat au tribunal de première instance de Mâcon le 1^{er} août 1814.

Petillier Henri (??). Gendarme en octobre 1793, il démissionne. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Commissaire de la société, le 2 frimaire an II, pour se rendre au district demander des réquisitions de grains à Neuville. Fait un rapport sur l'arrestation de Marcelin Chauvet, à la société des sans-culottes de Trévoux, le 24 frimaire an II. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires (?). Autorisé, le 23 pluviôse an II, à acquérir des lots de 500 livres pris sur les biens des émigrés, par le district de Trévoux (?). Cordonnier en l'an II (?).

Petillier. Fils du tailleur. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans un bataillon du Var en mars 1793.

²⁶ Certificat médical, 4 germinal an IV. Collection de l'auteur.

²⁷ Certificat du chirurgien chef, 13 messidor an IV. Collection de l'auteur.

²⁸ Congé temporaire de Jean Claude Denis Pété, 24 messidor an IV. Collection de l'auteur.

Petillier Jean Baptiste. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société populaire de Trévoux en l'an II. Commissaire de la société pour se rendre auprès du comité de surveillance, le 5 prairial an II, afin de faire enregistrer la dénonciation contre la femme Valliant, mère, qui a vendu des planches au dessus du maximum.

Petillier Marc Antoine (?). Messenger à pied en 1793 (?). Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793 (?). tailleur. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Désigné par la société des sans-culottes de Trévoux, le 29 brumaire an II, pour dresser le tableau sur le maximum demandé par la Commission des Subsistances. Messenger de la poste à Trévoux sous le Directoire (?).

Petitain Jean-Jacques, né en 1764 à Trévoux. Graveur en bois demeurant à Lyon. Fédéraliste. "*Chasseur, provocateur au meurtre, ayant tenu des propos contre la Convention*"²⁹. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 28 décembre 1793.

Picard Pierre. Tailleur en octobre 1793. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé suppléant du comité de surveillance de Trévoux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Officier municipal en l'an III.

Picotin fils. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert dans comme volontaire dans une compagnie franche en mars 1793.

Pin. Orfèvre demeurant à Trévoux, signataire du cahier d'une doléance des orfèvres de Trévoux, le 11 mars 1789.

Pistre l'aîné. Consul de Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Pistre Jean-Baptiste, né en 1760 à Trévoux. Ouvrier en bas demeurant à Lyon. Fédéraliste. "*Grenadier caserné, contre révolutionnaire, ayant porté les armes*"³⁰. Il est condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon et fusillé le 4 décembre 1793.

²⁹ A.D. Ain 2L 186.

³⁰ A.D. Ain 2L 186.

Pistre Marc, né en 1751 à Trévoux. Ordonné en 1769. Bénédictin. Il abjure sa foi et abdique sa fonction, le 13 pluviôse an II.

Pitre. Perruquier demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Plagne. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert comme grenadier au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Poncet F. Demeurant à Trévoux. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en 1793. Mabiez de Rouville le désigne comme nécessitant des effets aux officiers municipaux de Trévoux, le 19 février 1793.

Porte. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Priolat Annet, né en 1786 à Trévoux. Ouvrier demeurant à Trévoux. Il est mis en état d'arrestation par le Prévôt de Lyon pour avoir pris part aux émeutes bonapartistes de 1817 à Lyon. Il est enfermé à la prison de Roanne le 10 juin 1817.

Prot aîné dit **Moriau**. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon de Lyon en mars 1793.

Prot oncle. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Prot neveu. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Prot Gabriel. Demeurant à Trévoux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire de la société, le 13 nivôse an II, pour aller apposer les séquestres sur les biens des fédéralistes. Agent de la commune de Reyrieu en l'an VII : "*assidu, brave, moral, ami de l'ordre*"³¹.

Rambaud aîné. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Secrétaire de la société de Trévoux en germinal an II.

Rambaud François cadet. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II. Notable de Trévoux en l'an III.

Raverot. (Voir *Thoissey*). Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est élu commissaires de la Société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793. Il dénonce le citoyen Aléon, à la séance de la société populaire des sans-culottes de Trévoux le 4

octobre 1793, pour avoir acheter pour son compte de l'avoine alors qu'il était commissaire pour le recensement des grains. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Dénonce les femmes des campagnes, à la société des sans-culottes de Trévoux, le 27 brumaire an II, qui n'apportent pas au marché de la ville ce qu'elles devraient apporter ainsi que des citoyens qui repartent sans avoir payer leurs achats. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 27 brumaire an II, pour dénoncer à la municipalité de Trévoux les accaparements qui se font au marché. Nommé défenseur officieux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Demande à la société, le 30 frimaire an II, de faire tuer tout les chiens dans la commune de Trévoux. Elu commissaire de la société le 30 frimaire an II. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme.

Raviste. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Ray Antoine. Apariteur de l'administration municipale du canton de Trévoux. Il porte un habit et culotte de drap bleu avec parement et collet rouge. Veste rouge. L'habit est doublé de rouge. L'habit, la veste et la culotte sont garnis de boutons blancs. Il porte un chapeau bordé d'argent. Il porte un baudrier bleu bordé de tavelles et doublé de rouge auquel pend une épée à toureau et monture de cuivre. Il porte à la main une pertuisane. Son fils est arrêté, le 1^{er} ventôse an V, à Vienne, Isère, n'ayant pas de papiers lors de son engagement à l'armée.

Ray Jean Baptiste. Chirurgien. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu notable de la municipalité de Trévoux en 1791. Recensé comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé suppléant du comité de surveillance de Trévoux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Nommé membre du tribunal de paix Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Régnier Jacques. Conseiller à l'élection de Lyon. Homme de loi. Procureur syndic du district de Trévoux. Elu député à l'Assemblée Législative en 1791.

Renard. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain.

Revol. Demeurant à Trévoux. Il sert comme grenadier au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

³¹ Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

Revol fils aîné. Directeur garde magasin à Trévoux le 4 octobre 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Elu trésorier de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé directeur garde magasin par délibération du directoire du district de Trévoux le 4 octobre 1793. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux le 12 octobre 1793 par la société populaire des Sans-culottes de Trévoux. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé par la société de Trévoux, le 14 pluviôse an II, pour rédiger les traits de civisme de Tollet. Il dépose en don patriotique, le 30 pluviôse an II, de 5 livres, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Nommé administrateur du district de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Administrateur du district de Trévoux en Messidor an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil modèle 1777 avec sa baïonnette appartenant à la commune. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Revol Jacques fils cadet, né en 1771. Sait écrire. Boiteux de la jambe droite. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il dépose en don patriotique, le 8 brumaire an II, d'une épaulette et d'une contre épaulette, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Elu commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 28 brumaire an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé, le 18 pluviôse an II, adjoint aux secrétaires de la société populaire de Trévoux. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Président du comité révolutionnaire en prairial an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en Messidor an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Revol Pierre père. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent une vieille épée et un sabre briquet.

Rey. (Voir *Sathonay*). Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 3 nivôse an II.

Ribaud. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le

3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Richard. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Riche Jean dit **Matti**, né à Trévoux. Cabaretier demeurant à Trévoux. Locataire de son domicile. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793.

Rivière. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Robat Albert, né en 1757 à Trévoux. Ordonné en 1775. Moine. Il abdique sa fonction et abjure sa foi le 3 ventôse an II.

Robat Gabriel. Sait écrire. Négociant. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790. Nommé membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux le 12 octobre 1793 par la société populaire des Sans-culottes de Trévoux. Nommé membre bureau de conciliation de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Secrétaire de la société de Trévoux en germinal an II. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII.

Robergeot cadet. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon de Lyon en mars 1793.

Roman Benoît. Tissier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Le 16 nivôse an II, il est exclus de la société durant 1 mois pour ne pas s'être rendu à Beauregard. Il atteste du domicile de Marie Auguyot devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II. Il se porte garant de la résidence de Christine Petit devant la municipalité de Trévoux le 5 germinal an II.

Roset aîné. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Roset. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Rousset Brumaire fils. Volontaire. Il dépose en don patriotique, le 4 brumaire an II, d'une boucle d'oreille en or, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Rouville Camille né à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Il sert comme officier au 25^e régiment d'infanterie de ligne. Chef du 1^{er} bataillon des chasseurs de Jemmappes. Il demande la main de Mlle d'Orchies à Arras, en septembre 1793.

Rouville Jean Baptiste. Il s'engage au régiment des dragons du Roy le 1er mars 1777. Il se fait inscrire

comme avoué auprès du tribunal du district de Trévoux le 22 mars 1791. Greffier de la justice de paix du canton extérieur de Trévoux jusqu'en août 1792. Il entretient une correspondance soutenue avec la municipalité de Trévoux le 15 février 1792 au 7 septembre 1793. Chef de bataillon au 8^e bataillon de l'Ain en l'an III. Il perd ses papiers dans l'incendie de la maison occupée par le quartier maître du 8^e bataillon de l'Ain, le 4 pluviôse an III.

Rouville de Jean François père, né le 20 avril 1722. Marié à Antoinette Conrade le 6 août 1754. Il a 3 fils et une fille. Demeurant à Trévoux. Capitaine de la 1^{ère} compagnie de gardes nationaux volontaires du district de Trévoux en Septembre 1791. Nommé greffier du juge de paix du canton extérieur de Trévoux le 2 août 1792. Inscrit le 10 juillet 1793 sur le registre des parents des défenseurs de la patrie. Mis en état d'arrestation le 30 juillet 1793. Il reçoit une attestation de la municipalité de Trévoux le 30 juillet 1793. Capitaine des vétérans de Trévoux en 1793. Il reçoit une attestation de la municipalité de Trévoux le 14 septembre 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Reçoit un certificat de la société de Trévoux le 13 frimaire an II. Franc-maçon. Membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1818.

Roux Antoine. Tireur d'or. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Volontaire au 3^e bataillon de l'Ain. Le 3 mai 1793, il fait passer un assignat de 50 livres à sa femme la veuve Besson, par l'intermédiaire de Mabiez de Rouville. Il reçoit le commandement d'un convoi de 59 volontaires pour conduire au camp de Landau. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Rozet Gaspard. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II.

Ruby Jean Baptiste, né en 1737 à Trévoux. Ordonné en 1738. Curé. Il abjure sa foi et abdique sa fonction, le 13 pluviôse an II.

Ruf Alexandre, né en 1750. Avoué demeurant à Trévoux. Lieutenant de la 1^{ère} compagnie de gardes nationaux volontaires du district de Trévoux en Septembre 1791. Les affaires de ses deux fils sont volées dans leur chambre à Lille, en février 1793. Mabiez de Rouville lui demande, le 19 février, de leur envoyer de l'argent. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Capitaine de la garde nationale de Trévoux. Il dénonce Guichard pour propos inciviques, le 28 avril 1793. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Part se battre sous les murs de Lyon comme sergent-major de la compagnie de grenadiers. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Commissaire du district, le 17 novembre 1793, pour se rendre à Lyon, auprès des représentants du peuple et de la Commission Temporaire, faire un rapport sur l'état des subsistances

dans le district. Nommé commissaire par la société des sans-culottes de Trévoux, le 27 brumaire an II, pour porter le tableau des subsistances du district de Trévoux aux représentants du peuple à Lyon. Commissaire de la société, le 4 frimaire an II pour examiner les registres du directoire du district de Trévoux et la comparaison avec les biens des émigrés dans les campagnes. Dénonce, le 4 frimaire an II, à la société de Trévoux la présence de marques religieuses et féodales, ainsi qu'une messe célébrant les vêpres à l'église paroissiale. Elu commissaire de la société le 30 frimaire an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé par la société de Trévoux, le 14 pluviôse an II, pour rédiger les traits de civisme de Tollet. Nommé, le 18 pluviôse an II, membre du comité de correspondance de la société populaire de Trévoux. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Ses deux fils sont détenus par l'ennemi en ventôse an II. Nommé membre du tribunal de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.

Saint Jean. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II.

Sancire. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Sallier F. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Sanguard. Demeurant à Trévoux. Il sert au 3^e bataillon de l'Ain comme volontaire en mars 1793.

Sanguard François père. Sait écrire. Fils d'Antoine, tisserand et de Michelle Il est présent un uniforme bleu et rouge des invalides au mariage de Longin et de Mille Chuinague, en 1784 (?). Margueron. Soldat invalide du régiment de Condé-Infanterie en 1786. Il se marie le 27 Septembre 1786 à Trévoux avec Jeanne-Marie Menard, veuve de Louis Métra, voiturier sur la Saône. Sergent de la Garde Nationale de Trévoux. Armé de son fusil, il vocifère et fait scandale, durant la nuit, aux domiciles de Tavernost, Panette et Audras. Il est sévèrement réprimandé en juin 1790. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Dénonce le chirurgien-major de l'hôpital de Beansçon à la société de Trévoux, le 12 frimaire an II, pour avoir fait rentrer son fils dans ses foyers plutôt que de l'avoir envoyer rejoindre son régiment. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux en messidor an II. Tisserand en floréal an III. Désarmé

par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent une vieille épée sans fourreau, désarmé le 3 prairial an III.

Sareuviere. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789

Sclainard. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire dans le bataillon du Gard en mars 1793.

Sève Benoît. Demeurant à Ars. Se présente le 14 pluviôse an II, pour être admis à la société des sans-culottes de Trévoux. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II.

Sève Jean. Tailleur. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Officier municipal en l'an III.

Sigü. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Songin. Secrétaire-greffier de la commune de Trévoux en août 1793.

Souchon Albert. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 25 frimaire an II. Nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 14 nivôse an II, pour aller fouiller les souterrains des châteaux de Jouï, Boulignieux et Banein. Nommé membre de la municipalité de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Sourzac. Sait écrire. Menuisier. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II pour recevoir les listes de suspects des sociétaires. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux. Président du comité de surveillance du canton de Trévoux en ventôse an II. Secrétaire du comité de surveillance du canton de Trévoux en Messidor an II. Désarmé le 3 prairial an III. Arrêté le 5 prairial an III comme terroriste. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Les officiers municipaux lui enlèvent un fusil modèle 1777 avec sa baïonnette appartenant à la municipalité et une grande pique.

Tabarié Pierre-Alexandre, né en 1760. Sait écrire. Fils de Jean-François et de Marie Anne Canquil, négociant

à St Pons Monnière en Languedoc. A 3 enfants, deux filles et un fils. Receveur des tailles de la Pincipauté de Dombes en 1780. Avocat au parlement de Trévoux en 1786. Considéré comme Noble. Il se marie le 10 octobre 1786 à Jeanne Grand, fille d'André et de Marie Anne Gramasset, négociant à Neuville en Franc Lyonnais. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790. Nommé électeur, le 22 juin 1791. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux en 1791. Commissaire de la société, le 29 juin 1791, à la municipalité de Trévoux pour acheter de la poudre et des plombs. Membre du directoire du district de Trévoux. Député du district de Trévoux auprès de l'administration du département de l'Ain le 19 juin 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux. Exclut du comité de surveillance par un vote de la société populaire de Trévoux le 12 octobre 1793 qui ne lui accorde pas sa confiance. Ses enfants font des dons pour la patrie le 11 frimaire an II. Ses enfants déposent en don patriotique, le 11 brumaire an II, d'un bénitier, un gobelet en étain et un hochet en argent, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Employé surnuméraire au bureau de l'enregistrement en 1795 à Trévoux. Commissaire-député de la municipalité de Trévoux à l'assemblée primaire pour l'élection du président de l'administration du canton, le 10 brumaire an IV. Préposé à la recette à Trévoux sous le Directoire. Receveur des impositions directes en l'an VII : "*Très ami de l'ordre, très instruit, moral & brave*"³². Receveur de l'arrondissement de Trévoux sous le 1^{er} Empire. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806. Membre du conseil municipal de Trévoux en 1815. Le maire de Meximieux le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration. Il se porte souscripteur pour l'érection d'un monument que se propose de faire la Société d'Emulation de l'Ain, en l'honneur de Xavier Bichat, en novembre 1824.

Tachon Joachim aîné, né en 1759 à Trévoux. Sait signer. Perruquier demeurant à Trévoux. Locataire de son docimile. Nommé sous directeur garde magasin par délibération du Directoire du district de Trévoux le 4 octobre 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Nommé membre du tribunal de Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte. Membre du comité de surveillance du district de

³² Tableau des fonctionnaires du canton de Trévoux, 6 thermidor an VII. A.D.Ain série L.

Trévoux en brumaire et frimaire an III. Président du comité de surveillance du district de Trévoux en brumaire an III.

Tachon Louis. Tireur d'or. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Secrétaire de la société le 2 ventôse an II. Nommé membre du tribunal de paix Trévoux, le 5 ventôse an II par Albitte.

Taillard Jean. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 3^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Tallet Jean Baptiste, né en 1762 à Lyon. Ordonné en 1790. Vicair à Trévoux. Il abdique ses fonctions et abjure sa foi, le 18 pluviôse an II.

Tauraud. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Thorin. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Tiffet Jean Baptiste. Receveur de l'enregistrement en 1793. Il reçoit un certificat de civisme le 18 juillet 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Elu président de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il dépose en don patriotique, le 4 brumaire an II, de deux épaulettes, d'une dragonne de chef de Légion, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Fait un discours de messe, à la société de Trévoux, le 2 frimaire an II. Propose, le 11 frimaire an II, que le sociétaires soient le plus souvent possible armés de leur sabre. Propose, le 11 frimaire an II, que la société nomme 12 apôtres pour aller dans les campagnes prêcher les principes de la liberté, l'égalité et de la raison. Nommé adjoint, le 13 frimaire an II, par la société de Trévoux, pour aider Tollet à rédiger son recueil d'actes civiques. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 frimaire an II, pour vérifier, sur la demande des commissaires civils des jacobins de Paris députés par les représentants du peuple en mission, les opérations du district. Dénonce le discrédit des assignats dans les campagnes à la société populaire de Trévoux le 26 frimaire an II. Elu secrétaire de la société le 30 frimaire an II. Se fait le défenseur de Javogues le 15 nivôse an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé par la société de Trévoux, le 14 pluviôse an II, pour rédiger les traits de civisme de Tollet. Nommé, le 18 pluviôse an II, membre du comité de correspondance de la société populaire de Trévoux. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour aider Millet et Bonnerot, commissaires civils d'Albitte.

Tollet. Vicair à Trévoux. Il propose un règlement du bureau de la Charité à la municipalité, en août 1791 et demande le maintien des dames à sa tête. Elu notable de la municipalité de Trévoux, en novembre 1791. Membre de la société des Amis de la Constitution de

Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Elu vice-président de la société populaire des sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793. Il est autorisé, le 4 octobre 1793, par la société des sans-culottes de Trévoux de prendre des renseignements sur les citoyens Aléon et Gravier (de Montagnieu) pour les dénoncer. Il se serait distingué par sa férocité lors de la poursuite des fédéralistes lyonnais en fuite. Il capture l'adjudant général lyonnais Arnaud à Neuville. Il s'attaque à Bouclet lors de la séance du 15 octobre 1793. Il est nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 20 octobre 1793 pour faire le recensement des grains dans le district de Trévoux. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 22 brumaire an II, pour examiner la conduite des suspects détenus. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 28 brumaire an II, pour se rendre à la société de Thoissey apporter la caution de celle de Trévoux pour son affiliation à la société des Jacobins de Paris. Se propose, le 13 frimaire an II, d'écrire un ouvrage contenant des faits civique. Nommé défenseur officieux, par la société des sans-culottes, le 24 frimaire an II. Commissaire de la société, le 29 frimaire an II, pour empêcher les vieilles de la ville de se maquiller et les inviter à donner 3 livres aux pauvres. Elu président de la société le 30 frimaire an II. Membre du bureau de correspondance de la société le 2 nivôse an II. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 1^{re} patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquesté à Beauregard. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Fait un long discours le 9 pluviôse an II sur la nécessité d'union et de fraternité des sans-culottes pour lutter contre l'aristocratie. Demande, le 14 pluviôse an II, que malgré la juste punition que subissaient les prêtres à ce moment, il fut épargné à cause de son civisme. Nommé, le 18 pluviôse an II, membre du comité de correspondance de la société populaire de Trévoux. Nommé par la société, le 26 pluviôse an II, pour aider Millet et Bonnerot, commissaires civils d'Albitte. Commissaire de la société de Trévoux à la fête décadaire orchestrée par Millet et Bonnerot à Trévoux, le 30 pluviôse an II. Commissaire de la société de Trévoux, le 19 ventôse an II, pour la fête décadaire de Lyon du 20. Il dénonce la femme Valliant, mère, le 5 prairial an II, qui a vendu des planches au dessus du maximum.

Treille Barthélemy. Cordonnier. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Nommé commissaire de la société de Trévoux, le 11 nivôse an II, pour vérifier et expédier les souliers pour les volontaires. Autorisé, le 23 pluviôse an II, à acquérir des lots de 500 livres pris sur les biens des

émigrés, par le district de Trévoux. Secrétaire de la société le 2 ventôse an II.

Trocou. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793.

Valençot. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Vaillant fils, né en 1781. Tambour. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 2 nivôse an II. Renvoyé un mois de la société de Trévoux pour avoir été présent lors de l'élection de Bellet à la compagnie du centre. Le 3 nivôse, la société casse sa décision car il n'a fait que battre du tambour sur ordre de ses chefs. Refuse de se faire payé par la société de Trévoux, le 23 nivôse an II, pour battre pour celle-ci.

Vaillant, né à Chambéry. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme.

Vaillant Clément. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 20 nivôse an II. Secrétaire de la société le 2 ventôse an II.

Vaillant Jean Baptiste (?) fils aîné, né à Trévoux (?). Marchand demeurant à Trévoux (?). Locataire de son domicile (?). Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux, le 23 brumaire an II, pour se rendre auprès des représentants du peuple à Lyon. Commissaire de la société le 29 brumaire pour approvisionner la ville de Trévoux en charbon. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 1^{re} patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Nommé membre du conseil municipal de Trévoux, le 23 fructidor an VIII (?).

Vapillon. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793.

Verchère père. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 12 ventôse an II.

Vernay aîné. Sait écrire. Ami de Mabiez de Rouville. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Nommé membre représentant le Tiers-Etat au comité de correspondance de Trévoux le 31 juillet 1789. Mabiez de Rouville le charge, le 15 février 1792, de donner de ses nouvelles à sa femme. Propose à la municipalité de Trévoux, le 24 avril 1793, de former un Comité de Salut Public réunissant la société populaire et la municipalité. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793.

Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Elu secrétaire de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Il dépose en don patriotique, le 22 brumaire an II, de trois couverts en argent et une paire de boucles en argent, sur le bureau de la société populaire de Trévoux. Trésorier de la société en frimaire an II. Désigné, le 24 frimaire an II, par la société des sans-culottes de Trévoux pour être administrateurs de l'hôpital. Fait don à la Patrie, le 24 frimaire an II, de 3 cuillères, 3 fourchettes et une paire de boucle d'argent. Nommé assesseur du juge de paix par la société des sans-culottes de Trévoux, le 25 frimaire an II. Elu vice-président de la société le 30 frimaire an II. Nommé, le 18 nivôse an II, par la société populaire pour trouver des moyens pour lutter contre le fanatisme. Nommé par la société de Trévoux, le 14 pluviôse an II, pour rédiger les traits de civisme de Tollet. Nommé, le 18 pluviôse an II, membre du comité de correspondance de la société populaire de Trévoux. Commissaire de la société le 2 ventôse an II. Bénéficiaire du soutien de Merlino, Gauthier et Deydier, ainsi que de celui « *de tous les républicains de son canton* »³³, il est nommé commissaire du pouvoir exécutif du canton de Trévoux nommé le 4 ventôse an VI.

Vernay Bernard cadet. Sait écrire. Négociant. Franc-maçon. Membre de la loge écossaise de St Jean de la Sincérité et du Secret de Trévoux en 1788. Maître des cérémonies en 1788. Elu officier municipal de la municipalité de Trévoux le 4 février 1790. Elu procureur de la commune de Trévoux en novembre 1791 (?). Electeur du canton de Trévoux pour la nomination à la Convention Nationale. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Elu secrétaire adjoint de la société populaire des Sans-culottes de Trévoux le 6 octobre 1793. Commissaire de la société le 2 ventôse an II. Secrétaire de la société de Trévoux en germinal an II. Agent national de Trévoux en l'an III. Commissaire de l'administration municipale du canton de Trévoux. Il délivre un certificat à Théodore Jean Joseph Francey, le 9 messidor an VII, le déclarant non sujet au droit de patente. Conseiller d'arrondissement de 1800 à 1809 (?).

Verrier Jean Baptiste. Cordonnier demeurant à Trévoux. Son fils Claude, grenadier dans la compagnie de Trévoux, participe aux combats de Lyon en 1793. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des Sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Secrétaire de la société le 2 ventôse an II.

Verset. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789.

Vignon. Signataire du cahier de doléances du cahier de doléances de Trévoux, le 11 mars 1789. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux. Nommé commissaire par la société populaire de Trévoux, le 14 nivôse an II, pour aller fouiller les souterrains des châteaux de Jouï, Boulignieux et Banein. Commissaire de la société le 2 ventôse an II.

Villard. Demeurant à Trévoux. Il sert comme volontaire au 4^e bataillon de l'Ain en mars 1793.

Voisin Jean. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 5 pluviôse an II. Commissaire de la société le 2 ventôse an II.

Zumbrunn. Sait écrire. Graveur. Membre de la société des Amis de la Constitution de Trévoux jusqu'au 3 octobre 1793. Membre de la société des sans-culottes de Trévoux le 3 octobre 1793. Nommé commissaire de la société des sans-culottes de Trévoux le 15 brumaire an II pour recevoir les listes de suspects des sociétaires. Nommé membre du comité de surveillance de Trévoux par la société des sans-culottes de Trévoux, du 23 frimaire an II. Désigné par la société, le 6 nivôse an II, pour faire parti de la 2^e patrouille de sans-culottes chargé de parcourir la ville la nuit pour veiller au repos des sans-culottes. Nommé commissaire, le 15 nivôse an II, par la société populaire de Trévoux pour inventorier le bois séquestré à Beauregard. Membre du comité de surveillance de la commune de Trévoux par arrêté du représentant du peuple Albitte du 5 ventôse an II. Membre du comité de surveillance révolutionnaire du canton de Trévoux Messidor an II. Désarmé par arrêté du district de Trévoux le 3 floréal an III. Désarmé le 3 prairial an III, arrêté le 5 prairial an III comme terroriste.